

OXYGENE

Bretagne

mensuel écologique breton

N° 15/1980 - 15 mai-15 juin/6 Francs

où va **L'** agriculture bretonne dans les sillons du « modernisme » ?

(dossier
1^{ère} partie)



ATTENTION aux réabonnements!
Vérifiez bien les indications mentionnées en rouge sur votre bande d'envoi, qui signalent la fin de votre abonnement. En cas de litige, écrire à: Jean Gloaguen, quai Est 29110 Concarneau, en précisant: nom, prénom, adresse complète et date de votre (ré)abonnement. Merci.

29 L'association Gouellou Eit ar vro Vigouden (animation permanente Pays Bigouden), organise la 2^{ème} fête du Pays Bigouden, les 4, 5 et 6 juillet à Penmarc'h (Sud-Finistère). Cette fête originale, organisée en collaboration avec différentes associations locales, devrait devenir une des plus grandes fêtes populaires du Sud-Finistère. Au programme: Musique rock et folk avec la participation de groupes réputés; Animation musicale libre; Cinéma et montages de Félix Le Garrec; Théâtre breton; Sports athlétiques bretons; Fest-Noz; Concours de sonneurs par couples; Exposition d'artisanat; Animation pour enfants (clown - magie); etc... Les artistes et associations qui veulent participer à la fête doivent prendre contact avec les organisateurs: Gouellou Eit ar vro Vigouden, Croas ar Bléon, 29120 Plonéour-Lanvern.

35 Le Groupement Culturel Breton des Pays de Vilaine, a dans l'idée d'organiser un gigantesque concert (style le «No Mukes» made in USA) pour Plogoff: avec Stivell, Servat, Marquis de Sade, la Coop - Nenevoë et tutti quanti. L'idéal serait que les gens de Plogoff prennent ce projet en mains, mais toutes les initiatives pour un tel projet seront les bienvenues.

56 L'Association Écologique et Culturelle des Pays de Lanvaux «Quand les vers de terre sortent de leur trou!» organise un concert de Gérard Delahaye, samedi 24 mai, à 21 h, à la salle des Fêtes de Bignan (56). Le même Gérard Delahaye chantera le jeudi 29 mai (21 h) à Redon, ancienne salle des Fêtes.

56 Le groupement culturel Gallo CHOMTE s'est créé au début de cette année (association 1901) Il concerne géographiquement les pays de Guer, Josselin, Malestroit, Mauron, Ploërmel, et La Trinité-Porhouët; son but est d'étudier, de sauvegarder, de mettre en valeur l'environnement et le patrimoine naturel et culturel, ainsi que de promouvoir de nouvelles formes d'expression et de création de ce patrimoine. L'association fonctionne en commissions de travail ayant chacune leur calendrier propre. Les objectifs de chaque commission sont variés, par exemple: danse, musique, chants, parler gallo, patrimoine, artisanat, histoire, environnement, écologie et techniques nouvelles. La liste n'est pas exhaustive à priori et permet donc de grouper au sein d'une même association l'expression de toutes les personnes actives, sans distinction d'opinions politiques ou religieuses, ayant pour seule motivation le désir de faire évoluer leur Pays. Tout contact est à prendre chez Claude Capel, 14, rue Chateaubriand, 56800 Ploërmel, Tél. 74.13.62.

44 La ligne S.N.C.F. Nantes-Châteaubriant sera supprimée au 1^{er} juin 1980. Les Amis de la Terre, l'Association Nantaise de Défense de l'Environnement, le Syndicat National des Usagers de Transports organisent une promenade ferroviaire de protestation. Où? en forêt de La Claié (près de Châteaubriant). Quand? le samedi 31 mai après-midi. Pourquoi? ce sera le dernier jour de fonctionnement de la ligne SNCF. Parce que le service de car de remplacement consommera 600 litres de carburant de plus par semaine. Parce que le choix officiel en faveur des investissements routiers, incite à l'usage de l'automobile alors que celle-ci consomme en France, par an, 15 fois plus d'énergie que les transports voyageurs de la SNCF. Programme de la journée: Rendez-vous en gare de Nantes à 12 h 30 (départ 13 h 07); Accueil en gare de La Claié par le CODETRAN (défense des transports en pays de la Mée); Promenade en forêt et visite d'une maison utilisant des énergies douces; Projection d'un montage sur l'énergie solaire; Arrivée à Nantes à 18 h 37. Inscriptions: par correspondance à: M.C. JABŒUF C.C.C. 840.96 T 6, rue de Belsunce 44100 Nantes (joindre un chèque de

25,00 F), ou directement à: Librairie - 71, rue Jean Jaurès 44000 Nantes. On peut également prendre son billet au départ.

44 L'Union des Consommateurs de Loire-Atlantique et la récupération des annuaires téléphoniques. Près de 20 millions d'annuaires téléphoniques sont édités chaque année pour l'ensemble des abonnés, puis jetés un an plus tard. Cet important gaspillage de papier pourrait facilement disparaître si l'administration des PTT en organisait la récupération. Leur recyclage permettrait des économies de pâte à papier donc de bois, et d'énergie.

Depuis quelques mois, le Secrétariat d'État aux PTT lance une campagne de récupération des annuaires dans un certain nombre de départements: Côte d'Or, Indre, Isère, Moselle, Meurthe-et-Moselle, Haute-Garonne, Pas-de-Calais, Bas-Rhin, Vienne. L'Union des Consommateurs de Loire-Atlantique (UC44-UFC) apprend de source officielle que cette expérience, qui s'étend progressivement, ne sera effective en Loire-Atlantique qu'en 1981. Elle a cependant obtenu de la Direction départementale des Postes que les annuaires périmés, rendus aux guichets par les abonnés, soient récupérés dès cette année. L'UC44-UFC invite donc les habitants de Loire-Atlantique à rapporter leur annuaire périmé à leur bureau de poste quand ils iront chercher la nouvelle édition 1980.

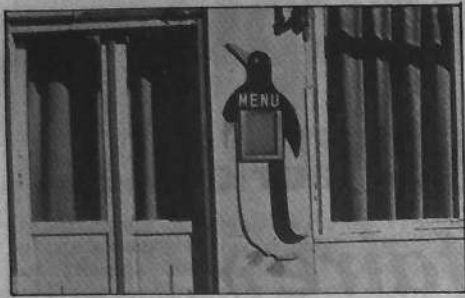
50 Le CRILAN (comité régional de lutte et d'information anti-nucléaire) Saint-Lo va éditer fin mai-début juin, un livre de dessins anti-nucléaires. Il a déjà reçu plus de 80 dessins dont ceux de Wiaz, Pichon... Afin de pouvoir donner à ce livre un impact national, ce qui est possible, il faut 10 millions (anciens) pour le 15 mai. Aussi lance-t-il un emprunt sans intérêt (parts de 100 F) remboursables le 15.7.80 pour les gens pressés, le 15.9.80 ou de préférence le 15.5.81, à votre gré (le préciser). D'autre part, le livre est en vente en souscription aux prix de 30 F. l'unité, et pour les comités aux prix de 20 F. (10 exemplaires au minimum). Port compris dans les deux cas. Chèques à libeller à l'ordre de CRILLAN; comité de St-Lô 50004 St-Lô Cédex.

Fiers, nos élus...

par Nono



Michel Thersiquel/Sellit



Couverture par Yffig

P. 2: **Le Coin des sections.** Attention à votre réabonnement! L'actualité vue par Nono.

P. 3: **Édito.** Nucléaire, marée noire, agriculture: c'est de notre avenir économique qu'il s'agit.

P. 4: **Plogoff.** Les commissaires-enquêteurs ont remis leur copie: «élèves attentifs, peu imaginatifs. Pourraient mieux faire...».

P. 5: **Lignes à haute-tension.** Trop d'ignorances à ce sujet, mais de fortes craintes.

P. 6-17: **L'agriculture bretonne aujourd'hui.** La première partie de notre dossier: le constat. A force de mutations successives, notre vieille société rurale a engendré une agriculture que l'on dit «dynamique et agressive». C'est surtout une agriculture fortement dépendante et extrêmement fragile (p. 7-9). Cette agriculture, selon le système moderne de l'agro-alimentaire, produit des effets néfastes sur l'équilibre du milieu naturel (p. 10-11). Soja brésilien, poulet breton et pays arabes: une bande dessinée de Nono (p. 12-13). Le bilan énergétique de notre agriculture est en constante dégradation (p. 14-15). Surproduction et pollution, où est la responsabilité des agriculteurs? Un agriculteur s'explique (p. 16). Pour l'avenir, quels critères faut-il retenir? (p. 17).

P. 18-19: **Les micro-producteurs d'énergie** ont la vie dure en Bretagne. Un projet du C.R.E.P.T.A.B. prend corps à Brennilis.

P. 20: **M.E.P.** Un mouvement pour une Écologie Politique est né.

P. 21: **Fridu** a reçu ce mois-ci une lettre de Madame La Musaraigne Carrelet.

P. 22-23: **Animaux en cage.** Un bien triste spectacle que celui proposé par les ménageries ambulantes aux enfants des écoles. Et un intérêt pédagogique plus que douteux.

P. 24: **Pentecôte à Plogoff**, par Nono.

notre avenir

DE quoi l'actualité est-elle faite? Un monde agricole en ébullition, des ateliers qui, ici ou là, ferment et jettent sur le carreau leurs employés désormais inutiles. Des badauds attirés par les marées noires comme les mouches par le vinaigre: dommage, la précédente était plus spectaculaire... Il faudra revenir l'année prochaine... Nucléaire: Plogoff toujours. Les commissaires-enquêteurs ont bien récité leur leçon. Ils auront sûrement droit à une médaille: il suffit pour cela de ne pas être trop fier. A La Hague, toujours les mêmes cafouillages. Ah, vraiment, qu'il est difficile de faire correctement du nucléaire!

notre agriculture! Peut-on réaliser cet objectif en empoisonnant les sols et les rivières au-delà de toute raison?

LE milieu naturel est notre capital économique de base. Le point commun qui ressort immédiatement dans toutes ces opérations, c'est la détermination farouche avec laquelle nos technocrates et nos élus mettent à l'écart une donnée fondamentale: sans une sauvegarde, sans une gestion habile et intelligente de notre patrimoine naturel, de nos ressources biologiques, il ne peut exister de politique économique et énergétique qui se tiennent. Les rodomontades de nos dirigeants ne peuvent absolument rien changer à cela.

NUCLÉAIRE, marée noire, agriculture. A chaque fois, une constante essentielle: le milieu naturel n'est que de la matière à gâcher; à salir, à contaminer, à user. Sauver la saison touristique, c'est bien; mais est-il besoin pour cela de détruire le milieu marin? Réaliser quelques bénéfices aux dépens de la collectivité peut-être, mais a-t-on le droit pour cela de garnir notre littoral de radio-éléments indésirables? Compétitivité de

DANS ce contexte, la manière dont est orientée notre agriculture, dont est imposé notre programme nucléaire, dont est sauvée notre saison touristique, s'apparente de très près à une opération de sabotage organisé de notre avenir économique.

Yves Le Gal.



dessin Nono

oxygène n° 15

«Oxygène», mensuel écologique breton, n° 15, du 15 mai au 15 juin 1980. Édité par la Société pour l'Étude et la Protection de la Nature en Bretagne. S.E.P.N.B., Vallon du Stangalarc'h, 29200 Brest.

N° d'appel (98) 02.70.82 Directeur de la publication: Y. LE GAL. Comité de Rédaction: Yves BRIEN, Jean-Claude DEMAURE, Josette et Jean-Marc HERVIO, Anne Marie JÉGOU, Maurice LE DÉMÉZET, Yves LE GAL, Albert LUCAS, Daniel MALENGREAU, Alain MARCOUX, Jean Pierre MOUSSET, Marie-Thérèse OLLIVIER, Daniel PRIEUR, Yves QUENTEL et YFFIG.

Ont également participé à ce numéro: Corentin CANÉVET, Rémy GAUTRON, Y. MENS, O. SKOULM, ainsi que les dessinateurs L'AFLEUR, et NONO. Spécial remerciement aux photographes Jean Pierre GUILLOU et Claude LE GALL.

N° C.P.P.A.P.: 61737
Tirage: 7000 exemplaires
Dépôt légal: 2^{ème} trimestre 1980
Photocomposition: atelier le dœuff — Ioriant
Imprimerie Régionale
29114 Bannalec



PAPIER RECUPERE ET RECYCLE 100%

ABONNEZ-VOUS!

Nom, prénom: _____

Rue: _____

Code postal, ville: _____

- Abonnement OXYGÈNE seul (11 numéros) 55 F
- Cotisation S.E.P.N.B. (15 F) + abonnement PENN AR BED 60 F
- Cotisation S.E.P.N.B. (15 F) + abonnement OXYGÈNE 70 F
- Cotisation S.E.P.N.B. (15 F) + abonnements PENN AR BED et OXYGÈNE 115 F

Indiquez s'il s'agit d'un réabonnement.

Cochez la case correspondant à votre choix.

IMPORTANT:

— Les règlements concernant les abonnements à Oxygène doivent être adressés à: SEPNB Jean Gloaguen, quai Est, 29110 Concarneau.

— Les règlements concernant les abonnements à Penn Ar Bed doivent être adressés à: SEPNB, Vallon du Stangalarc'h, 29200 Brest.

C.C.P. RENNES 1361-60 X

PLOGOFF

les commissaires-enquêteurs ont remis leur copie:
«pourraient mieux faire»

Les Commissaires-Enquêteurs qui ont «planché» sur Plogoff ont rendu leur copie. Avis favorable, mais pour la centrale... «Élèves appliqués et obéissants, mais peu imaginatifs»: telle pourrait être l'appréciation que nous donnerions à la lecture de leur rapport.

En quoi consiste-t-il au juste ce rapport de cinquante pages, remis un mois après la fin de «l'enquête publique» au Préfet du Finistère?

Les commissaires y font tout d'abord le point des événements qui ont précédé l'enquête. Et de ceux qui ont eu lieu pendant l'enquête. Avec quelques notes, involontairement comiques d'ailleurs. Ainsi, les commissaires relèvent notamment la présence de renforts venus de l'extérieur (renforts pour les citoyens de Plogoff). Mais pas un seul mot n'est dit sur les renforts de gardes mobiles, ni sur les grenades offensives. Rien. Ignorance coupable. Les commissaires notent également, en ce qui concerne l'information, qu'un important effort a été réalisé par EDF. A titre d'exemple: les voyages d'études (les fameux voyages-gueuletons dont se souviendront longtemps les participants...), organisés à l'intention des élus; la réalisation de documents techniques, à destination du grand public; des conférences pour groupes socio-professionnels et scolaires. Mais, remarquent nos braves commissaires-enquêteurs: «Les opposants au nucléaire ont entrepris un travail de dénigrement systématique qui a déconsidéré les documents EDF et les a présentés comme pure propagande. Et aucun démenti ni mise au point sérieux n'a été diffusé».

Et pour cause! Il est difficile de démentir des faits exacts et scientifiquement démontrés!

Notons également que dès les premières pages, il semble que chaque commissaire ait fait siennes les idées EDF sur le problème nucléaire et la contestation antinucléaire. Difficile dans ces conditions d'être réellement impartial...

● LE DÉROULEMENT DE L'ENQUÊTE.

— Trois lignes pour signaler que les commissaires ont reçu «quatre documents assez volumineux évoquant les risques techniques et biologiques». Le volume de ces documents a dû les impressionner suffisamment, pour les empêcher de les lire... C'est sans doute la raison pour laquelle ils se sont contentés, par la suite, de photocopier les réponses aux différentes questions que leur avait proposées EDF soi-même. C'est tellement plus simple! Dans ces conditions, était-ce bien la peine de faire appel aux commissaires-enquêteurs? Il eût été plus simple et moins coûteux de laisser EDF faire seul et sans intermédiaire les demandes et les réponses.

● LE FRONT THERMIQUE ET LES EAUX ROUGES.

— «Les craintes exprimées par le CNEXO et l'UBO sur l'apparition d'eaux rouges relèvent de la compétence de spécialistes». Et de s'en remettre au Professeur Pères (voir Oxygène n° 14): risque pratiquement nul. S'ils avaient été de moins bonne éducation, les commissaires eussent écrit: «Les scientifiques du CNEXO et de l'UDBO sont des besogneux, et nous n'avons que faire de leurs conclusions s'ils elles ne vont pas dans le sens souhaité par EDF».

L'idéologie EDF

D'une manière générale, toutes les remarques formulées dans ce rapport, sont ainsi évacuées grâce à une pichenette EDF:

○ Déchets. — Pas de problème: La Hague est là pour ça (du moins quand l'usine fonctionne..).

○ Effet des rayonnements. — La réponse est construite à partir d'élucubrations générales et d'un rappel du dogme aujourd'hui contesté de «l'effet de seuil».

○ Les bébés hypothyroïdiens d'Harrisburg. — Ce serait lié à un dépistage plus important...

Ainsi, tout au long de ce rapport n'apparaît aucun essai de synthèse. On se contente de remplacer les critiques et les avis négatifs par la réponse EDF correspondante. C'est simple comme bonjour!



Conclusion de Messieurs les Commissaires-Enquêteurs; «En l'état actuel de la technique, l'utilisation du nucléaire ne semble pas présenter plus de danger que d'autres sources d'énergies si tous les moyens de protection sont mis en œuvre». Encore faut-il effectivement les mettre en œuvre. Et le moins qu'on puisse dire, c'est qu'on n'en prend pas le chemin... Tout ce travail est donc marqué par un manque évident de sérieux et de compétence. Pouvait-il en être autrement? Il est sûr que pour résister aux camouflés successifs que leur a infligés le ministre de l'Industrie pour avoir ignoré les exactions des forces de «l'ordre», nos commissaires doivent avoir une fierté peu chatouilleuse. Mais ce qui transparait tout au long de ce rapport, c'est bien le fait que nous avons à faire à des personnages qui sont, consciemment ou inconsciemment mais en tout cas d'une façon indélébile, marqués par l'idéologie EDF: énergie = emploi; nucléaire = progrès.

Ceci oblitère singulièrement la limpidité de leur jugement, malgré (peut-être) une certaine part de bonne volonté. Mais n'est-ce pas pour cela qu'on les avait choisis?

Y. LE GAL.

dessin Nono



LIGNES A HAUTE-TENSION

trop d'ignorances, mais des craintes sérieuses

Le passage des lignes à Haute Tension suscite un nombre croissant de questions. Les champs électriques et magnétiques créés par ces lignes sont-ils responsables de symptômes divers, ainsi que d'effets biologiques à long terme, comme le prétendent certains? En fait, il existe peu de données sur ce sujet.

En Union Soviétique, on a observé que les travailleurs sur les lignes à 500.000 et 730.000 Volts se plaignaient de maux de tête et de divers malaises: diminution des activités sexuelles, somnolence, etc... Ces malaises disparaissent lorsque le champ électrique cesse d'agir. Ceci a conduit à mettre en place une réglementation très

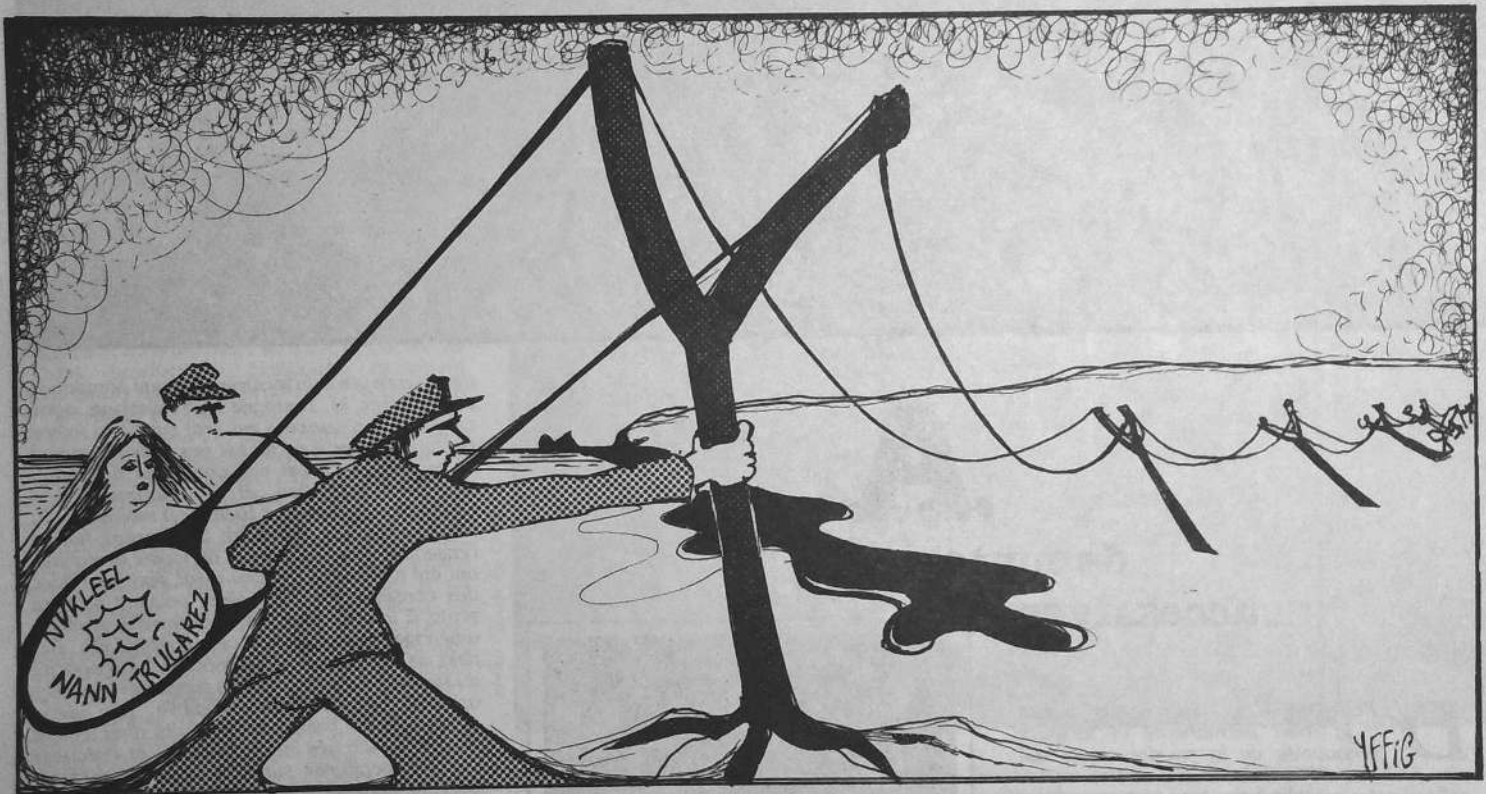
sévère. Ainsi, personne ne doit être soumis à des champs supérieurs de 25 KV par mètre sans un écran protecteur spécial. Pour un champ de 25 KV par mètre, la durée d'exposition ne doit pas excéder cinq minutes par 24 heures et pour un champ de 10 KV/m 180 mn/24 h.

Des études effectuées aux USA ont par ailleurs montré l'existence d'effets sur la production des hormones stéroïdes des animaux et une augmentation des triglycérides dans le sérum. Chez le rat, on observe un accroissement de la mortalité chez les jeunes ainsi qu'une croissance ralentie. Cette pathologie est similaire à l'effet d'un stress chronique. On observe en

outre des modifications de la pression artérielle chez les chiens et un taux accru de mutations chez la Drosophile (insecte utilisé dans les expériences de génétique).

On estime généralement que l'effet des lignes à Haute Tension sur les organismes vivants est lié à l'émission d'ondes d'une longueur d'onde très voisine de celles qui se propagent dans les cellules nerveuses, et en particulier dans le cerveau. Ceci expliquerait les troubles mentaux, maux de tête, etc... Donc, beaucoup de recherches à faire en ce domaine, pour en savoir plus long. Mais comme toujours, le « progrès » n'attend pas.

M.L.G.



Nous publions ci-dessous une lettre ouverte à la Mutualité Sociale Agricole, à la Chambre d'Agriculture et à la Fédération Départementale des Syndicats d'Exploitants Agricoles d'Ille-et-Vilaine, rédigée à l'initiative du Comité de Défense de ce département.

«La centrale nucléaire de Flamanville est en construction; la réalisation des lignes à très haute tension (2 x 400 K Volts) évacuant le courant produit doit débiter prochainement. Flamanville-Domboy (150 kms), cela représente avec un couloir de ligne de 120 mètres de large, 12 hectares de terrains déboisés arasés par kilomètre de ligne. En tout, près de 2000 ha seront donc touchés. Combien d'exploitations? La ligne à très Haute Tension (LHT) est donc, déjà, un problème agricole, ne serait-ce que par l'emprise au sol des couloirs de ligne. D'autre part, qui supportera, sinon des agriculteurs en majorité, le long chantier occasionné par les travaux et l'implantation définitive des pylônes,

les deux entraînant une perte de production agricole? Qui supportera aussi le bruit, si agaçant, dû aux LHT (troubles psychiques), les servitudes dans le travail dues à la proximité de la LHT (précautions à prendre)? Qui supportera les accidents toujours possibles sur les animaux? (ruptures de câble, ferraille qui traîne après travaux). Qui, enfin, supportera les effets des LHT sur la santé, avec toutes les incertitudes imaginables à court et à long terme surtout!

«Certaines organisations agricoles se sont préoccupées de la question, notamment l'Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture, qui par un article du 26 décembre 79 dans Ouest-France, parlait «d'inquiétudes chez les agriculteurs» au sujet des LHT et la Chambre d'Agriculture de la Manche. En conséquence, nous nous étonnons que les organisations agricoles d'Ille-et-Vilaine qui sont censées représenter et défendre les intérêts des

agriculteurs, n'aient pas encore pris en charge le problème. Et pourtant, n'y a-t-il pas lieu d'agir, lorsqu'au Journal Officiel du 11 janvier 80, l'État annonce qu'il est prêt à verser, par an, une indemnité révisable de 2000 F par pylône de LHT aux communes concernées, alors que les agriculteurs (exploitants et propriétaires) ne recevront, eux, qu'une indemnité minime, et une fois pour toutes? De qui se moque-t-on?

«Aussi, vu l'absence des organisations agricoles sur le terrain, un comité a été créé pour informer et défendre, face à EDF, toutes les personnes concernées par cette LHT, et les agriculteurs en particulier. Le comité attend désormais la réponse des organisations citées plus haut».

○ Adresse du Comité de défense contre les couloirs de ligne très haute tension d'Ille-et-Vilaine. c/o Paul Hardy, Le Bas Mousset, 35140 La Chapelle St-Aubert. (Tél. 99.00.78).

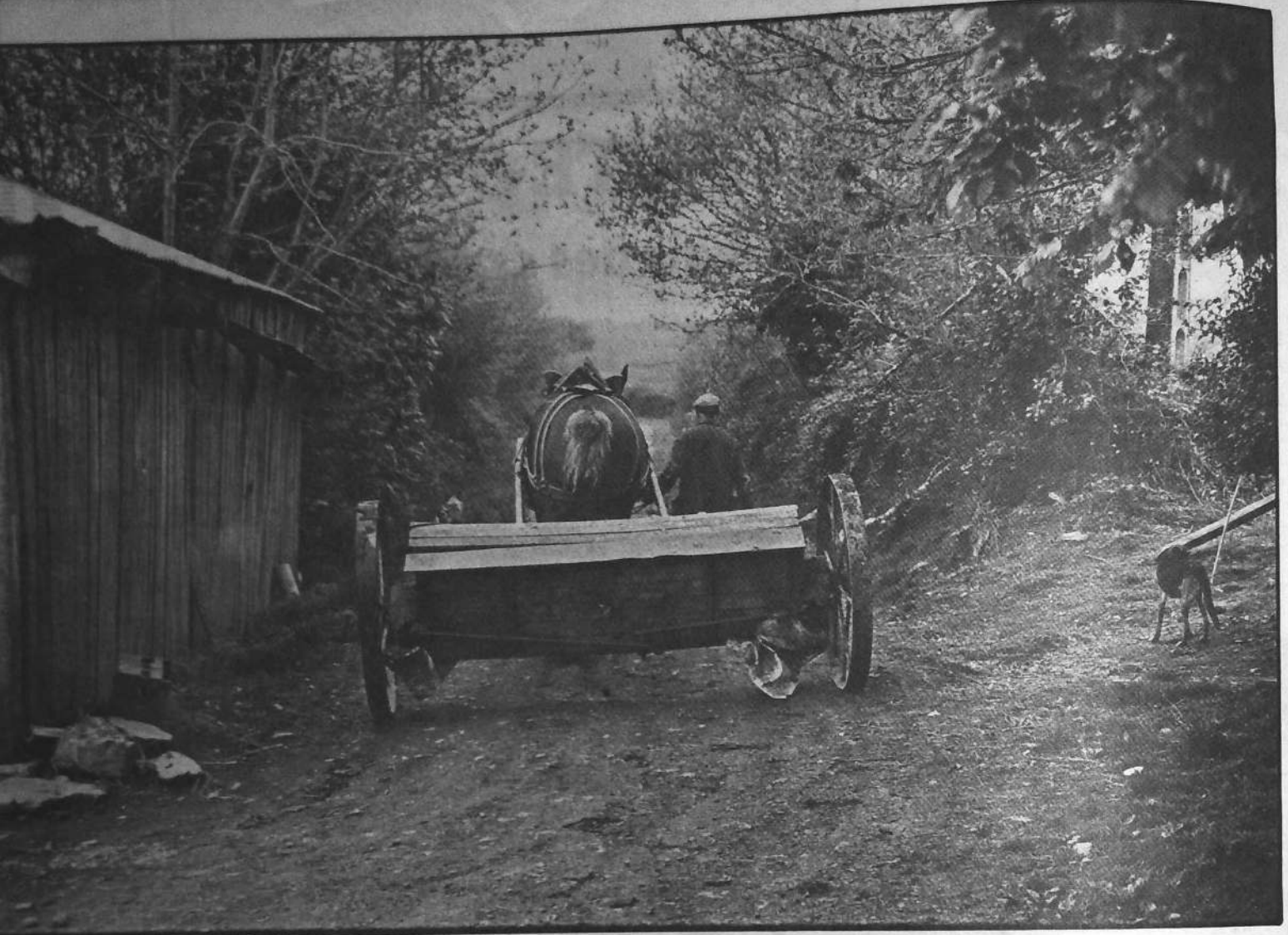


photo Claude Le Gall

A force de mutations successives

dossier agriculture (1)

D EPUIS un siècle, nous avons assisté à la mort permanente et toujours renouvelée de la société rurale qui n'en finit pas d'être tuée. A force d'être morte, celle-ci est parvenue à produire une agriculture bretonne dynamique, agressive, et adaptée à la compétition internationale. C'est du moins ce qui apparaît aussi à l'évidence, c'est que ces mutations successives, pour constructives qu'elles aient pu être, ont laissé derrière elles un certain nombre de cadavres : artisanats ruraux, populations vouées à l'exil ou à l'émigration, anéantissement de valeurs patrimoniales, telles que la perte de souches animales indigènes, l'«aménagement» de l'espace rural breton pour l'adapter aux nouveaux systèmes productifs avec les remembrements, la destruction en zone littorale au profit du tourisme. Bref, il s'agit ni plus ni moins de la destruction de la société rurale bretonne dans son ensemble.

Le résultat, c'est-à-dire l'état actuel, nous le connaissons tous plus ou moins. Au travers des paysages que nous traversons, ou par les produits alimentaires que nous consommons. Nous le découvrons à l'écoute de l'actualité sociale et foncière agricole, et très



photo JP Guillou

accessoirement, par les odeurs parfois rencontrées dans les campagnes bretonnes. On y voit aussi une activité intense, une population laborieuse. Et derrière, tout un système production-consommation, où le paysan et la terre ne sont que des éléments bien encadrés par un secteur amont (engrais, aliments du bétail, produits phytosanitaires, machinisme) et un secteur aval de commercialisation-transformation des produits. Cet ensemble est, de plus, dépendant d'un secteur bancaire et financier, encadré par une administration toute dévouée aux successives mutations...

L'agriculture bretonne actuelle, comprise dans cet ensemble, est donc un système agroalimentaire bien plus qu'une simple

agriculture liée à un territoire et à une population déterminée: la Bretagne. Ce système agroalimentaire s'exerce il est vrai sur cette même Bretagne, mais il ne lui est pas spécifiquement lié, ni adapté. Il est par contre lié à «l'agrobusiness» européen et international. Aux conditions de demain? Rien n'est moins sûr. Et cependant, pour satisfaire à ce court terme, l'ensemble des ressources agricoles bretonnes ont été mobilisées (espace rural, épargne) avec des conséquences, qui elles, peuvent se faire sentir à long terme: remembrements, engrais, aménagements hydrauliques, énergie, etc. Au-delà de l'altération des ressources, la capacité du système agricole breton à supporter les crises apparaît sérieusement affaiblie par deux dépendances: filières de produits directement liées aux marchés internationaux, et «vétues» en «monoculture» sur les exploitations d'une part, et dépendance énergétique d'autre part. C'est évident: l'agriculture bretonne présente aujourd'hui un bilan énergétique en dégradation constante.

Agriculture, environnement, énergie. Les trois termes sont étroitement liés, en Bretagne comme ailleurs. La rapidité des transformations nous les rend plus sensibles. Le poids agricole de la Bretagne apparaît chaque jour un peu plus... Le Finistère n'est-il pas le département en tête des productions agricoles, en valeur, dans l'hexagone?

Le présent dossier insiste sur trois caractéristiques essentielles du système agroalimentaire breton: l'utilisation de l'espace rural, le déséquilibre des productions végétales et animales, et la dégradation du bilan énergétique. Dans un prochain dossier, nous aborderons quelques pistes de réflexion sur une autre agriculture pour la Bretagne. Une agriculture plus respectueuse des équilibres naturels et surtout, productrice d'énergie.

O. SKOULM.

Une agriculture de plus en plus dépendante

L'agriculture bretonne tient, on le sait, une place de choix au sein de l'agriculture française, puisque la contribution des cinq départements est tout à fait remarquable: pour seulement 7,7% de la surface agricole, la Bretagne représente environ 20% de l'ensemble des productions animales françaises, et plus particulièrement: 42% de la production porcine; 37,5% des poulets; 26,5% des œufs; 45% des volailles secondaires (dindes, pintades, etc...). Mais ce que l'on sait moins, c'est la situation de dépendance à l'égard d'approvisionnements extérieurs (céréales, protéines végétales) dans laquelle est ainsi placée une bonne partie de l'agriculture bretonne, et la grande fragilité économique qui en résulte. En revanche, ce caractère intensif de l'agriculture régionale a permis le maintien dans l'activité agricole d'une densité de paysans plus élevée qu'ailleurs ainsi que la création de nombreux emplois autour de l'agriculture, dans les industries agro-alimentaires (usines d'aliments, abattoirs, etc...) et les divers services.

La mise en place des élevages hors-sol

L'originalité principale de l'agriculture bretonne tient donc à l'importance considérable des productions animales sans sol, ce qui, ajouté à des productions classiques également importantes (20% de la production laitière, 14% de la viande bovine, productions de légumes frais et de conserves...) en fait la première région agricole en France, grosse fournisseuse de produits animaux surtout. Commencée dès les années 1955 dans le domaine avicole (poulets, poudeuses), la croissance des élevages «industriels», fortement impulsée par les firmes d'aliment du bétail, s'est étendue au domaine porcin à partir de 1965 surtout, puis à un moindre degré au secteur bovin (veaux de boucherie élevés «en batterie»). L'augmentation spectaculaire des fabrications industrielles d'aliment du bétail traduit nettement cette «industrialisation»: en 1960: 470.000 tonnes (dont 423.000 t. d'aliment pour volailles et seulement 22.000 t. d'aliment pour porcs); en 1978: 5.300.000 t. (dont 1.945.000 t. d'aliment pour volailles et 2.675.000 t. d'aliment pour porcs).

Parallèlement, la dimension moyenne des élevages sans sol s'est accrue sans cesse, pendant que le nombre des producteurs baissait tout aussi régulièrement: la production artisanale a été peu à peu éliminée et les éleveurs de volailles ou de porcs sont devenus des spécialistes à la tête d'«ateliers» importants. Au lieu de 88.000 éleveurs de porcs en 1966, on en comptait seulement 29.600 en 1978. En 1966, 81.000 éleveurs ayant moins de 10 Porcs représentaient 63% de la production, tandis que les 82 éleveurs disposant d'une porcherie de plus de 100 porcs ne regroupaient que 3% du cheptel. En 1978, les 21.000 éleveurs ayant moins de 10 porcs ne représentent plus que 4,8% de la production, mais les 2925 éleveurs de plus de 100 porcs regroupent 64,3% du cheptel. En aviculture, les élevages de plus de 20.000 poudeuses passent de 15 en 1968 à plusieurs centaines actuellement; 300 poulaillers assurent les trois quarts de la production d'œufs en Bretagne.

photo Claude Le Gall



L'exploitation agricole bretonne était basée sur un système de polyculture-élevage, ayant un fonctionnement relativement autonome.

Quelle est la signification de ce processus? Quelles en sont les conséquences pour les producteurs et pour l'agriculture régionale? L'exploitation agricole classique, en Bretagne, était une exploitation de polyculture-élevage (combinant productions végétales et productions animales diversifiées), à fonctionnement relativement autonome. Ayant sa rationalité propre, (subsistance et reproduction de la cellule familiale), elle associait production, auto-consommation et valorisation sur place. Elle commercialisait les surplus, en entretenant des liaisons limitées (plus ou moins régulières ou épisodiques) avec des artisans et commerçants locaux (une part des échanges pouvant être effectuée en nature). Cette économie paysanne fondée sur une autonomie importante et sur une complémentarité entre polyculture et élevages, assurait la cohérence de l'exploitation.

L'industrialisation de l'agriculture et, notamment, le développement des productions animales sans sol ont bouleversé l'exploitation classique de polyculture-élevage pour en faire une «exploitation-atelier», intégrée et spécialisée: l'exploitation n'est plus une combinaison de cultures diverses (pâtures, fourrages, plantes sarclées, pomme de terre, etc.) et de productions animales variées et solidaires (vaches laitières avec production de beurre à la ferme, engraissement des veaux et porcs à partir du lait baratté, etc.). Elle est désormais réduite à un atelier très spécialisé, ou à une juxtaposition d'ateliers de production sans liens entre eux (vaches laitières — veaux de boucherie — taurillons — génisses de remplacement — production de porcelets — porcherie d'engraissement — poulaillers — etc.). Cette spécialisation pourrait n'être qu'une simple division des tâches permettant une

dossier agriculture (1)

L a

fragilité inquiétante

de l'élevage sans sol

(suite de la page 7)

efficacité accrue. En réalité, la dissolution du système de polyculture-élevage et de l'économie paysanne s'accompagne de l'établissement de liens de dépendance très étroits avec l'amont (« consommations intermédiaires » de plus en plus importantes: aliments du bétail, engrais, services; achats de machines et d'équipements; endettement, etc...) et avec l'aval (véritables contrats d'intégration ou relations de dépendances moins directes mais tout aussi réelles). Le moteur de l'évolution de l'exploitation lui devient extérieur: à la rationalité paysanne se substitue une rationalité nouvelle imposée par l'environnement capitaliste. L'exploitation n'est plus qu'un simple maillon d'une chaîne agro-alimentaire dominée par le capital industriel, commercial et bancaire. L'exploitant devient plus un consommateur de produits industriels et de services et un client des firmes agro-alimentaires et du crédit, qui par ses achats et ses fournitures fait tourner la machine économique, qu'un producteur.

Cette dépendance extérieure, importante pour les productions classiques (le cheptel laitier repose certes encore pour l'essentiel sur les fournitures fourragères de la ferme, mais la production doit être nécessairement écoulée auprès de firmes laitières de plus en plus exigeantes), est totale pour les productions sans sol: l'alimentation pour les porcheries, poulaillers, et étables à veaux, est fournie par les firmes industrielles. Et la production est nécessairement prise en charge par d'autres firmes de transformation. A la limite, c'est le contrat d'intégration pur et simple: la firme qui fournit l'aliment est la même qui reprend les animaux dans ses centres d'abatage et de transformation. L'agriculteur fournit simplement son travail et ses bâtiments, et il est payé aux pièces (un fixe par animal) et ne décide de rien. L'exploitation devient simple lieu d'entreposage temporaire du cheptel et de l'aliment, sans rien fournir elle-même, et l'exploitant un simple exécutant, pour qui sont tous les risques.

D'un côté, donc, des producteurs intégrés et dominés. De l'autre, une agriculture fragile du fait d'un profond déséquilibre entre les productions végétales et les productions animales réalisées dans la région, ce qui entraîne des importations massives de matières premières pour assurer l'alimentation du cheptel présent. D'où absence d'autonomie et dépendance étroite à l'égard de marchés extérieurs.

Le cheptel élevé en Bretagne a consommé en effet durant l'année 1978 quelque 6.600.000 tonnes de matières premières (céréales, tourteaux, etc.), soit 5.300.000 tonnes d'aliments industriels et 1.300.000 tonnes de céréales autoconsommées directement sur les exploitations. Or, pendant la même année, la production régionale de céréales s'est élevée à 2.100.000 tonnes. Le taux de couverture des besoins régionaux a donc été de seulement 30% (encore la production céréalière a-t-elle été bonne en 1978, le tonnage de production se situant généralement plutôt entre 1.700.000 et 2.000.000 tonnes). Cette dépendance au niveau de l'approvisionnement des élevages sans sol ne peut que croître dans les années à venir: pour une production industrielle d'aliment du bétail de l'ordre de 7.000.000 tonnes en 1985, le taux de couverture régionale serait simplement de 20 à 25%.

Quelles sont ces matières premières importées et d'où viennent-elles?

Tout d'abord, des importations de pays étrangers: il y a en premier lieu, le soja, débarqué dans les ports de Brest, Lorient et Saint-Nazaire, sous la forme de graines (triturées dans les deux usines du groupe international Cargill (U.S.A.); plus Lesieur à Saint-Nazaire et Brest) ou de tourteaux: la Bretagne consomme actuellement plus de 1.000.000 de tonnes de soja, qui proviennent, par ordre d'importance, du Brésil, des USA et d'Argentine. Il y a également des importations de plus en plus importantes de manioc en provenance de Thaïlande: 440.000 tonnes en 1978. Enfin, des produits divers: 170.000 tonnes de mélasse (déchets de canne à sucre), 20.000 tonnes de farine de poisson (Norvège), 230.000 tonnes de céréales (orge de Grande-Bretagne, maïs des U.S.A.), 160.000 tonnes de tourteaux divers (arachide, tournesol, colza, palmiste), etc... Il y a aussi des « importations » de céréales



à partir d'autres régions françaises: 1.650.000 tonnes durant la campagne 1977/78; région Centre = 955.000 tonnes; Pays de la Loire (Sarthe essentiellement) = 238.000 t.; Poitou-Charentes = 200.000 t.; Midi-Pyrénées = 60.000 t.; Aquitaine: 50.000 t.; Région parisienne = 50.000 t.; Champagne = 37.000 t.

Cette intégration de l'agriculture bretonne à l'espace international entraîne une domination et une fragilité inquiétante. Domination, parce que les importations extérieures passent par le canal de firmes, américaines notamment, qui contrôlent totalement ces marchés. Fragilité, parce que le stock d'aliment disponible dans les ports bretons ou dans les usines d'aliments n'est que d'une quinzaine de jours, et parce qu'il suffirait donc qu'un embargo, même simplement de quelques semaines, soit décidé sur les exportations de soja, par le gouvernement de l'un des pays exportateurs, pour risquer de liquider purement et simplement l'élevage sans sol breton. Qu'on se souvienne de l'embargo partiel décidé par les U.S.A. en 1973 et de la panique qu'il avait provoquée!... « L'arme alimentaire » n'est qu'une formule! Plus simplement, les cours de ces matières premières peuvent être l'objet de variations plus ou moins brutales imposées unilatéralement de l'extérieur.

Il faut faire remarquer également que les importations, importantes, de matières premières auprès de pays sous-développés ne sont pas sans conséquences négatives sur l'économie de ces pays eux-mêmes. En Thaïlande, la place de plus en plus importante accordée à la culture du manioc en vue de l'exportation se fait au détriment des autres cultures vivrières, qui correspondent aux besoins d'une population locale croissante. En outre, l'extension du manioc entraîne une déforestation importante et un processus de dégradation et d'appauvrissement des sols. Au Brésil, le soja, également aliment de base pour les humains, est de plus en plus massivement exporté vers les pays européens, en vue de l'alimentation animale; conséquence locale: son prix a été multiplié par cinq et contribue ainsi à accentuer la famine dans le Nord-Est du pays. Voilà qui n'est pas négligeable!



Un atelier sans sol d'engraissement de porcs dans la région de Lamballe.

INÉDIT

Histoire de remembrement

Des
voies incertaines...

L'agriculture bretonne, de moins en moins liée aux terroirs, et de plus en plus dépendante de marchés extérieurs et des stratégies des firmes agro-alimentaires, voit sa situation devenir de plus en plus fragile également par certains de ses débouchés. Ainsi en est-il de l'actuelle phase de croissance de l'aviculture qui caractérise l'Ouest de la Bretagne: sous l'impulsion en particulier des entreprises Doux (abattoirs à Port-Launay, Pédervec et Plouray), Tilly (Guerlesquin) et Bernard-UNACO (Briec-de-l'Odét), de nouveaux producteurs se lancent, se sont lancés plus exactement, dans la production avicole, sur la base de contrats de sept ou neuf ans. Pourquoi ce nouvel essor? Pour répondre aux débouchés du Moyen-Orient: Arabie Saoudite, Yémen, Émirats du Golfe (également l'URSS), pays considérés comme un marché à investir au plus vite, car dans dix ans, dit-on, il n'existera plus. Ces pays assureront alors eux-mêmes leur production. D'où le forcing actuellement de la part des firmes d'abattage, y compris sur le plan des équipements industriels (doublement récent de l'abattoir Bernard à Briec, doublement prévu de celui de Guerlesquin, projet d'un quatrième abattoir Doux à Guiscriff, d'un troisième abattoir UNICOPA dans le Morbihan, etc.).

Ainsi oriente-t-on l'agriculture bretonne et les agriculteurs vers des voies incertaines dont on ne sait ce qu'elles seront à moyen terme.

L'intégration de l'agriculture bretonne dans l'économie de marché et dans l'espace international s'est certes traduite par une croissance spectaculaire de certaines productions; par l'établissement d'une agriculture intensive à base animale qui assure le maintien d'emplois agricoles et agro-alimentaires importants. En revanche, outre ses conséquences sociales (décomposition de la paysannerie, disparités et oppositions de plus en plus fortes au sein de la société agraire, domination des producteurs endettés, soumis à des rythmes intenses de travail, etc.), cette évolution conduit à une réduction croissante des possibilités d'évolution autonome de l'agriculture régionale et à une fragilisation de plus en plus poussée. L'agriculture est de moins en moins aux mains des paysans, de plus en plus déterminée par les industries agro-alimentaires extérieures et régionales (lesquelles raisonnent également en fonction de l'extérieur), et plus généralement par le capital; de moins en moins enracinée aux terroirs, de plus en plus orientée par des considérations, des pouvoirs, et des échelles extra-régionales.

Tout ceci ne veut certes pas dire que l'objectif soit de se replier sur une autarcie totale, dans le cadre régional. Mais la « division » inter-régionale et inter-nationale des spécialisations agricoles, que l'on pourrait analyser idéalement en termes de solidarité, de complémentarité, en principe en vue d'une meilleure efficacité économique de l'ensemble, correspond en réalité à des rapports de forces, à des échanges inégaux, et à des situations de dépendance et de domination. Aussi, dans les conditions actuelles de l'élevage sans sol en particulier, l'avenir peut-il réserver à moyen terme des désillusions cruelles et exiger des reclassements radicaux, dont les coûts sociaux seront d'autant plus lourds que l'agriculture se sera enfoncée dans la dépendance, et que ses possibilités de réadaptation et de réponse autonome auront été négligées.

C. CANEVET.

Vous souvenez-vous du remembrement à Plonévez-du-Faou? 1977-78. La famille Guillou entame une grève de la faim pour alerter l'opinion publique sur les conditions qui leurs sont faites... Aujourd'hui, Yvette Guillou a retracé les étapes de cette lutte dans un long document qui deviendra peut-être sous peu un livre. C'est du moins sa destinée. En attendant que cet espoir se réalise, Oxygène en publie dès ce mois-ci, et en exclusivité, quelques extraits sous forme de feuilleton.

AVANT-PROPOS

Ce livre raconte l'histoire d'une famille d'agriculteurs bretons confrontés au remembrement autoritaire de son exploitation agricole.

Les problèmes liés au remembrement paraissent souvent bien compliqués. Comment parvenir à comprendre toutes ces « histoires » de paysans se disputant âprement au sujet de quelques lopins de terre? Ne dit-on pas que l'instinct de propriété est très développé dans les couches rurales, que certains paysans auraient tendance à considérer leurs champs comme les meilleurs! Dans ce contexte, tout aménagement rationnel des structures foncières s'avère être une opération bien « délicate »!

Malgré ces difficultés que l'on peut qualifier de « psychologiques » l'Administration de l'Agriculture et ses techniciens, les ingénieurs du Génie Rural remembrement « courageusement ». Pourquoi faire un remembrement? L'objectif officiel et avoué est d'aider l'agriculteur à s'adapter à une économie moderne, efficace, à haut rendement, en un mot « compétitive ». Or, l'opération du remembrement ne semble pas faire l'unanimité chez la population rurale. Il y a un certain nombre de critiques, parfois même assez virulentes, tantôt au niveau de la redistribution des terres qui est jugée inéquitable et lésant gravement certains propriétaires, tantôt au niveau des travaux réalisés qui sont peu respectueux de l'environnement et du bocalage (...)

Dans ce livre, j'ai essayé de montrer comment on a pu arriver à commettre des abus criants, à créer des situations scandaleuses. Car beaucoup de paysans ont vécu et vivent quasiment des drames à cause de ces « histoires de remembrement » si mal comprises (...) C'est au nom de toutes ces victimes silencieuses, tout ces « laissés-pour-compte » de l'opération appelée remembrement qu'a été écrit ce livre. Car ces paysans ont vécu eux aussi un peu la même histoire que notre famille.

Une famille ordinaire d'agriculteurs du Finistère, sans problème particulier jusqu'à ces dernières années. Pas la moindre idée de se mettre en vedette, comme on le lui reprochera parfois, et préoccupée essentiellement par les multiples soucis d'une ferme de vingt-cinq hectares axée sur l'élevage laitier (...) Au début, comme beaucoup d'autres, nous n'étions pas contre le remembrement. L'opération était pour nous synonyme de progrès et d'avenir.

Depuis, nous avons déchanté.

Alors, pour sauver la ferme des « griffes des remembreurs » nous avons lutté. D'abord, avec les autres paysans de la commune. Avec eux, nous avons réclamé, manifesté au bourg, à Quimper, pour un remembrement fait à l'amiable, pour une opération respectueuse des hommes, de leur liberté, de leur cadre de vie. Après l'échec de cette lutte collective, nous avons continué à résister tout seuls, en solitaire. Envers et contre tous. Contre une administration sourde, muette et impitoyable.

Une lutte qui a frôlé le drame bien souvent. Pendant ces grèves de la faim faites dans l'église du village. Durant cette nuit de garde à vue de mon père au poste de la brigade de gendarmerie. Il avait dit tristement: « Je n'avais pas mérité ça ». Non, je crois qu'il n'avait pas mérité de passer une nuit blanche à écouter égrener interminablement les heures au clocher de Châteauneuf dans sa petite cellule-sécurité. Pas plus que ma mère, à la maison, elle, mais incapable de fermer l'œil à cause de son angoisse. Ils avaient dû tellement travailler tous les deux pour gagner cette terre qu'on leur arrachait maintenant de force.

(à suivre)

CHAPITRE I

QUELQUES PROPOS DE MON PÈRE,
FERMIER A KÉRINOAS JUSQU'EN 1970

Plonévez-du-Faou est une commune rurale bretonnante du Centre Finistère. Lorsqu'on y arrive en venant de Châteauneuf, on laisse derrière soi les dernières pentes boisées des Montagnes Noires et la vallée où serpente l'Aulne parcourant ses derniers kilomètres jusqu'à Brest.

(...) C'est cette route venant de Châteauneuf que je dus prendre en 1912 lorsqu'à trois ans, j'arrivai pour la première fois à Plonévez. J'avais voyagé — et quel voyage! — une dizaine de kilomètres environ, dans la charrette parmi la vaisselle, les chaises et les ustensiles de la ferme. Cahoté, parfois malmené dans le véhicule tiré par les chevaux, le déménagement de mes parents de Châteauneuf à Plonévez était une véritable fête. Mon père venait d'avoir l'immense chance de trouver une exploitation en location dans la ferme de Kérinoas, sur la route du Cloître, à un kilomètre et demi du bourg de Plonévez. Ce déménagement est l'un des premiers souvenirs qui resteront à jamais dans ma mémoire.

Je dis bien que mes parents avaient eu une chance exceptionnelle car il était très difficile de trouver une ferme. Les candidats étaient nombreux et celui qui recevait en bail quelques hectares de terre faisait souvent l'envie de ceux qui devaient rester valets toute leur vie et habiter dans un « Penti ».

Quelle fut la ferme que trouva mon père à son arrivée en 1912? Il quittait à Châteauneuf une exploitation deux fois plus petite que celle de Kérinoas qui était de dix-huit hectares environ. Tout n'était pas composé de surface cultivable; il y avait deux hectares et demi de bois et un peu plus loin, un hectare de prairies naturelles. Mais ces surfaces n'étaient pas pour autant inutiles. Les bois servaient pour le chauffage et ce n'était pas négligeable car toute l'énergie pour les besoins domestiques provenait de là. Pendant la morte saison, on abattait les arbustes sur une partie des bois. On laissait ensuite repousser pendant une période de neuf ans avant d'y revenir. Au début de chaque printemps, on faisait les « fagots ». Tous les voisins du quartier s'entraidaient pour tailler les branches coupées, séparer les parties épaisses des brindilles qui étaient rassemblées en un fagot. Des concours étaient organisés. Celui qui arrivait à dépasser les cent fagots pendant la journée était considéré comme un champion (...)



M. Guillou, agriculteur à Kerinoas.

photo Yves Quentel

Les champs avaient beau être nombreux et dispersés, j'appris très vite le nom de chacun d'eux et tous leurs recoins. Je connaissais le moindre « trou » dans le talus par où pouvaient s'échapper les bêtes que j'avais pour mission, très tôt, de garder. Comme tous les gamins du villages, je mettais un point d'honneur à trouver le maximum de nids au printemps. Je me souviens avoir pris rendez-vous avec un gamin de mon âge qui habitait à une centaine de mètres de la maison. Nous avions prévu d'aller à la recherche de nids dès les cinq heures du matin. Je devais avoir vers les sept ans. Dès que j'entendis mon père et mon frère aîné se lever pour aller chercher la charrette de trèfle, première tâche de leur journée, j'enfilai mon pantalon et je descendis discrètement. Et sans me faire voir de mon père qui attelait le cheval, je filais vers Manor an Heil pour rejoindre Alain. Quelle ne fut pas ma colère quand je vis qu'il était encore au lit! Je me morfondais à l'attendre. Que de temps perdu! Vers huit heures du matin, je devais aller garder les vaches!

(à suivre)

détriment
naturels,
des sols et des eaux

Les pratiques nécessaires pour atteindre les niveaux de production que connaît l'agriculture bretonne ne sont pas sans conséquences sur l'environnement, et à plus forte raison sur les milieux naturels. Le premier effet a été une modification considérable de l'espace rural. En effet, l'intensification passe par une réorganisation des structures des exploitations. Toute une politique foncière y a contribué par les SAFER et le CNASEA (1), les pratiques de cumuls (détournement d'une loi déjà laxiste). Première conséquence: les remembrements, avec leurs effets directs ou indirects sur le milieu rural. Rappelons à ce sujet que l'intérêt économique du remembrement, qui constituait l'un des moteurs de cette révolution en milieu bocager, n'est pas aussi extraordinaire qu'on pourrait le croire: l'amélioration des conditions de travail et de rentabilité des exploitations, sans être négligeable, ne dépasse guère 20% dans les cas les plus favorables. Autrement dit, en termes de production, le même résultat eût été acquis par une mise en culture de 20% supplémentaires de terres prises sur les friches et sur les plantations de résineux.

L'utilisation des engrais minéraux, les épandages massifs de lisiers et autres déchets d'élevage, laissent une empreinte de plus en plus marquée dans les sols bretons. Ces effets sont parfois renforcés par les cultures pratiquées. Ainsi, l'intensification fourragère, notamment sur graminée pure, se traduit fréquemment par une exportation de 15 t de matières sèches par hectare, soit une exportation de 350 unités de K20 (2). Or, une telle fumure potassique est exceptionnelle. Les lisiers de porc sont plus riches en acide phosphorique (3) qu'en potasse. Dès lors, les épandages renouvelés et les cultures fourragères entraînent des modifications notables des équilibres en éléments fertilisants des sols. Les analyses effectuées en 1977 montrent, par rapport à celles de 1972, trois faits. Premièrement, un accroissement des sols riches et très riches en acide phosphorique, 21,93% en 1977 contre 6,8% en 1972. Deuxièmement, un très fort accroissement des terres très pauvres et pauvres en potasse, 62% en 1977 contre 38,4% en 1972. Troisièmement, et par corrélation, une diminution très nette des terres acides et très acides. Ce déplacement des équilibres entraîne de nouveaux gaspillages dans l'utilisation des engrais minéraux.

Plus grave, cette utilisation massive (et pas toujours appropriée) d'engrais minéraux se traduit par une altération de la structure des sols, et en particulier par une régression de l'humus qui joue un rôle essentiel dans la fixation des éléments fertilisants du sol. Schématiquement, plus l'exploitation est intensive et minérale, plus le sol s'appauvrit en matières organiques, et plus il se comporte comme une passoire, ne retenant plus que très imparfaitement les engrais chimiques, l'eau, les produits phyto-sanitaires, etc... En retour, cette mauvaise capacité de rétention nécessite des quantités croissantes d'engrais. Spirale inflationniste dont il convient de sortir au plus tôt...

(1) SAFER: Société d'Aménagement Foncier et d'Établissement Rural. CNASEA: Centre National d'Aménagement des Structures des Exploitations Agricoles.

(2) K20: Engrais minéral potassique.

Au des équilibres

Ce problème a au moins le mérite de souligner l'interdépendance des phénomènes en cause : modes d'utilisation des sols, pratiques culturales, doses d'engrais... Une action isolée sur un seul facteur ne peut donc être suivie d'effet, et c'est bien l'ensemble du système d'exploitation qui est en cause.

Une autre conséquence incontestable des remembrements réside dans la perturbation du cycle de l'eau. Les travaux de l'INRA (4) ont clairement démontré les effets régulateurs du bocage. Sa destruction entraîne une intensification du ruissellement, l'arrachage des limons sur les pentes, une pollution mécanique de eaux de surface et aussi, un renforcement des étiages, d'où un déficit hydrique plus marqué lors des sécheresses. On en arrive ainsi à justifier le développement de l'irrigation en Bretagne.

Quant aux altérations de la composition des eaux de surface, des eaux souterraines, elles ne sont plus du domaine des hypothèses. Les média scientifiques (5) ont souligné le problème à la suite de la pollution par les nitrates des nappes souterraines de la Beauce et de l'Orléanais, mises en évidence par les Agences Financières de Bassin Seine-Normandie et Loire-Bretagne. En Bretagne, le problème des nitrates a été posé en 1979 par la contamination des eaux du Léon dans la région de St. Pol et de Carantec notamment. Aujourd'hui, l'ensemble du Léon paraît touché et les populations locales sont discrètement informées de ne plus consommer cette eau pour l'alimentation des nourrissons, par voie de bulletin d'information communal... Réactions des populations : aucune. Seraient-elles tenues dans l'ignorance des effets, et surtout des causes, de ce phénomène ?

Mais les nitrates ne sont pas seuls au palmarès des polluants. Il faut citer l'ammoniac et les nitrites venant des épandages de lisiers ; le phosphore provenant des villes et des bourgs ; les produits phytosanitaires, etc. En fait, on assiste à une surcharge générale de l'eau en éléments minéraux. Cette surcharge a pour conséquence directe une eutrophisation des rivières, et surtout des retenues d'eau destinées à l'alimentation des collectivités en eau potable (en été, le nouveau barrage destiné à alimenter St. Brieuc contient non pas de l'eau, mais de la soupe aux algues...)

Par ailleurs, l'extension en zone littorale des pratiques d'irrigation conduit à une aggravation catastrophique des étiages, compromettant les équilibres hydrobiologiques déjà sérieusement perturbés. L'extension de ces pratiques est impossible à moins de prévoir tout un réseau interconnecté entre les différents bassins versants avec les Monts d'Arrée comme réserve (voir le projet d'utilisation des eaux de l'Elorn, du barrage sur la Penzé à Commana, etc.). Pour compléter cette liste fastidieuse, il faut aussi signaler l'extension des drainages : 1500 ha en cours dans le Léon. Ces pratiques sont réalisées comme l'ont été les remembrements : sans que les impacts aient été étudiés, au plan de la rentabilité globale (et non individuelle) d'une part, et au plan du bilan hydrique sur l'ensemble des bassins versants d'autre part. Quels seront les étiages ? Ne faudra-t-il pas ensuite créer des réserves pour irriguer ?

O. Skoulim.

(3) Les 3 principaux éléments minéraux intervenant en agriculture sont l'azote, soit sous forme ammoniacale, soit sous forme de nitrates, le phosphore sous forme d'acide phosphorique et la potasse. Avant la généralisation de ces engrais, la fumure était exclusivement organique.

(4) INRA : Institut National de la Recherche Agronomique, organisme chargé par le Gouvernement de l'ensemble des recherches dans le domaine de l'agriculture et des industries agro-alimentaires.

(5) Alerte aux nitrates. Sciences et Avenir, n° 383.

Agriculture. Environnement. Nature.



photo Yves Quentel

Un effet du «démembrement» dans la campagne sud-fimisterienne

Et la nature dans ce système agro-alimentaire breton ? Que devient-elle ? Qu'on se le dise : ce qui vient d'être réalisé en Bretagne au cours des vingt dernières années sur ces terres trop souvent difficiles, tient de l'exploit.

Vieux rêve prométhéen : maîtriser la nature rebelle. Nature enclôturée au fil des siècles. Pour en venir à bout, toute une population peinait sans gros moyens. Enfin, miracle parmi tant de persévérance : machines et engrais, techniques et banquiers aident les exploitants, nos paysans d'aujourd'hui, à clore la tâche des aïeux. Maîtriser et mieux encore, gérer. Et donc aménager.

La canaille faiblit, du champ ouvert où est bannie l'ortie, au ruisseau redressé ; après demain capté. Chaque jour étudiée, ses secrets dévoilés, la nature est soumise un peu plus. Ses humeurs nous étonnent : sécheresse, pluie, rien ne va plus. Des amis de passage songèrent à crier : «complainte de la colline...» Et les autres ? Savent-ils écouter ? Jamais, ont-

ils le temps de regarder et d'écouter ? Non pas de s'arrêter, bien sûr, ce serait trop. Non, d'observer et de voir que peut-être... la peine de l'Indien en préfigure d'autres : « Tout ce qui arrive à la terre, arrive aux fils de la terre ». « Si les hommes crachent sur le sol, ils crachent sur eux-mêmes ». « La fin de la vie est le début de la survivance » (1).

Aussi, de Nature, il n'est plus guère question, et pour nous entendre, nous disposons d'un terme approprié : Environnement. Et l'environnement est d'une souplesse intéressante, prêt à toutes les complaisances. N'est-il pas susceptible d'aménagement ? L'environnement aménagé est toujours l'environnement. Et en Bretagne, si l'agriculture ne supporte plus guère la nature, elle a par contre un très intéressant dialogue avec l'environnement...

O.S.

(1) Chef Seattle, 1854. In Options Méditerranéennes, n° 35.

Soja du Brésil, Poulet breton et Pays arabes...

IL Y A ENCORE QUELQUES ANNÉES, LES PRODUCTIONS VÉGÉTALES ET ANIMALES S'ÉQUILIBRAIENT



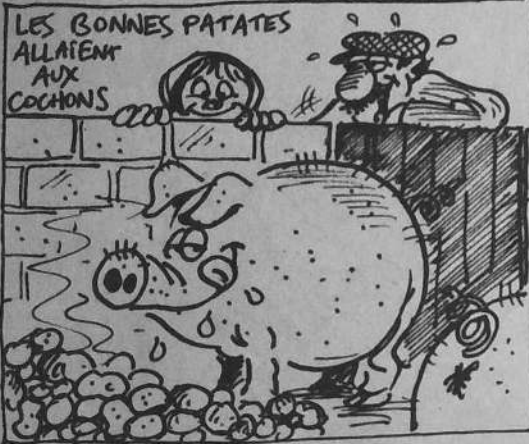
LES POULETS ÉTAIENT ENCORE ÉLEVÉS AU GRAIN.

PITIPITIATI

CRÉ VINGT
DIOU!
J'IRAI
BIEN
T'PICO-
RER!



LES BONNES PATATES
ALLAIENT
AUX
COCHONS



MAIS J'VOUS PARLE
DE ÇA, C'ÉTAIT
EN...! TOUT
ÇA, C'EST
FINI!!

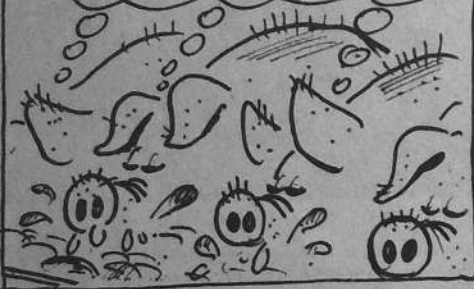


MAINTENANT, C'EST L'ÉLEVAGE
INDUSTRIEL, SANS SOL. IL FAUT
IMPORTER LA BOUFFE,
SOJA, MANIOC, POUR
LES ÉLEVAGES DE TAURILLONS,
POULETS, PORCS.



L'AGRICULTURE BRETONNE
DEVIENT DÉPENDANTE DES
PAYS ÉTRANGERS (BRÉSIL, USA,
ARGENTINE)

ON S'EN FOUT!
ON N'EST PAS RACISTE!

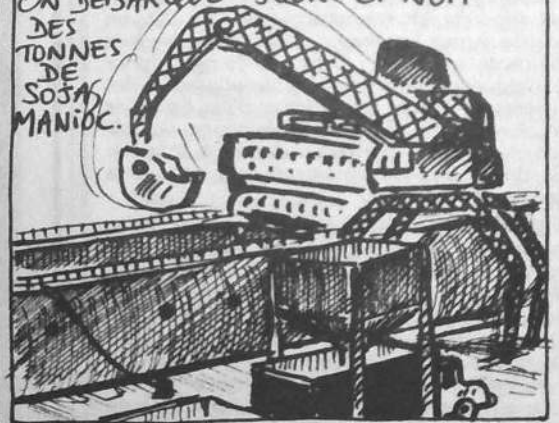


LA BRETAGNE CONSOMME
PLUS DE 1 MILLION DE
TONNES DE SOJA VE-
NANT DU BRÉSIL...

SI ON EN MANGE
BEAUCOUP, ON POURRA
JOUER AU FOOT COMME
PELÉ, QU'ON NOUS
A DIT!



A BREST, L'ORIENT, STNAZAIRE,
ON DÉBARQUE JOUR ET NUIT
DES
TONNES
DE
SOJAS
MANIOC.



AU BRÉSIL, LE PRIX DU SOJA
A ÉTÉ MULTIPLIÉ PAR 5!

ÇA N'A AUCUN RAPPORT
AVEC LA FAMINE
DU NORD-EST
DU BRÉSIL!



LE SOJA EST UN ALI-
MENT DE BASE POUR
LA POPULATION PAUVRE
DU BRÉSIL!

MAIS NON! ILS
SE NOURRISSENT
TOUS DE SAMBA!
PAS NOUS!



LA THAÏLANDE EXPORTE
DE PLUS EN PLUS DE MANIOC
(ALORS QUE DES MILLIERS
DE REFUGIÉS CAMBODGIENS
Y MEURENT DE FAIM..)



ET POUR
LES
POULETS,
COMMENT
ÇA SE PASSE?





U_n

bilan énergétique

en dégradation constante

La production agricole est un ensemble complexe de phénomènes biologiques. Avec, derrière la tête, le rêve un peu fou de l'homme produisant des aliments en laboratoire, celui-ci a voulu mettre en équation les processus biologiques en ne retenant que quelques facteurs considérés comme essentiels. Il faut dire qu'une autre idée de «derrière la tête» était que cette mathématisation de la biologie permet, trait l'intégration de l'agriculture dans le système agro-industriel. Ainsi, l'élevage s'est orienté vers le hors-sol. De même pour la culture: la terre devient uniquement un support physique de la culture. On apporte à la plante un mélange nutritif sous forme d'engrais directement assimilables par la plante, où sont privilégiés seulement trois éléments: azote, phosphore et potasse. On schématise ainsi la fertilisation, la protection des cultures (pesticides), la production (maïs, ray-grass italien) et l'espace agricole (arasement des talus et des haies).

Les conséquences de cette pratique de l'agriculture, quelles sont-elles? Tout d'abord, une dégradation de la qualité alimentaire des produits fournis par l'agriculture: qualité gustative moindre, modification de la composition chimique du produit (teneur en eau élevée des viandes; fort taux de nitrates dans les végétaux; résidus de pesticides, etc...).

L'équilibre écologique aussi est sérieusement bouleversé: pollution des eaux par les nitrates, les phosphates et les lisiers; modification profonde de la flore et de la faune (certaines espèces pullulent, d'autres disparaissent...). Une autre conséquence essentielle, enfin: la dégradation du bilan énergétique de l'agriculture.

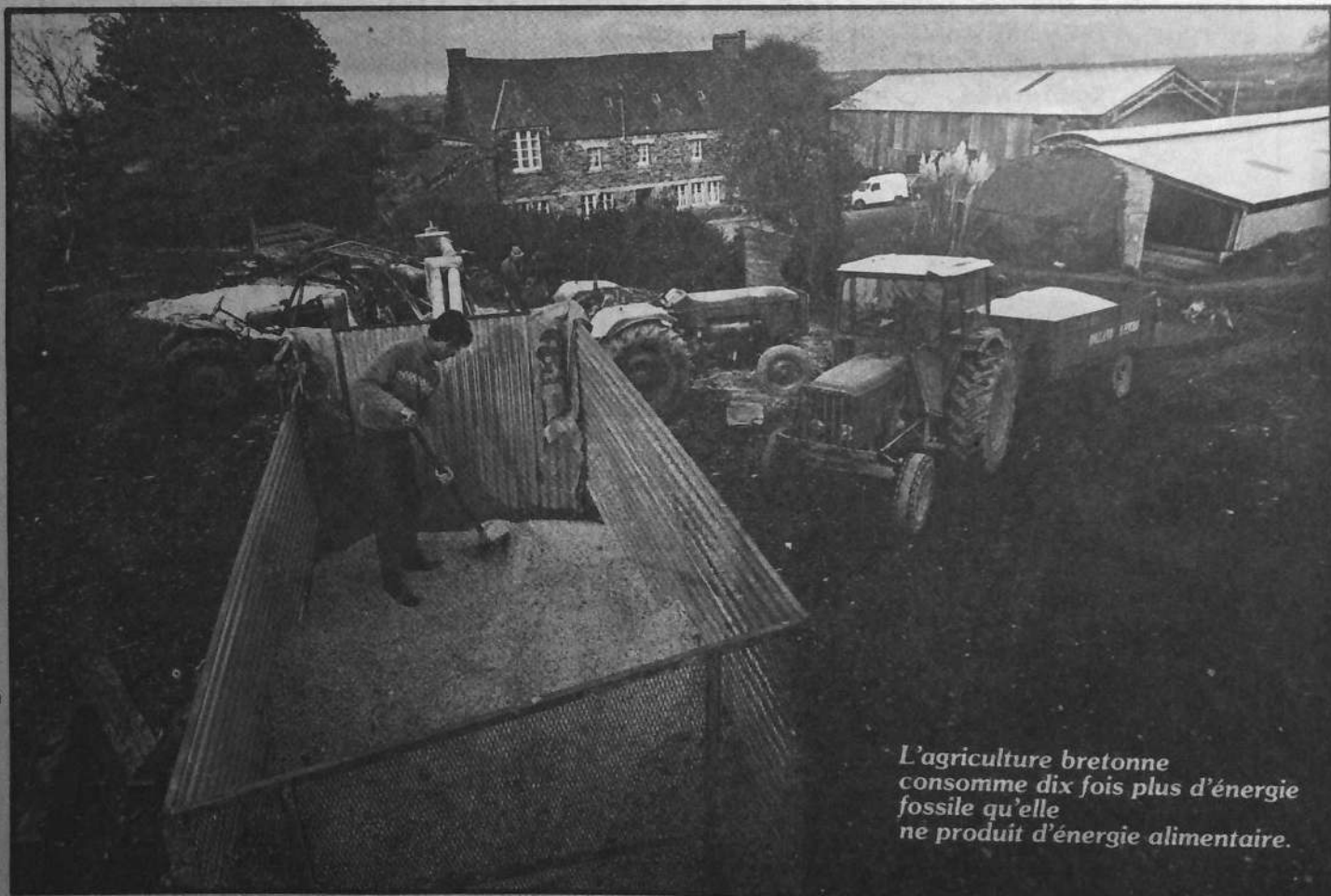
Le besoin unitaire en énergie rare

Il faut tout d'abord présenter rapidement ce qu'est l'analyse énergétique en agriculture. On comptabilise d'une part les apports d'énergies coûteuses (appelés aussi énergie rare) qui sont essentiellement des énergies fossiles, et d'autre part, les sorties d'énergie de l'agriculture utilisée pour l'homme. Les énergies gratuites, énergie solaire et énergie des micro-organismes du sol, ne sont pas prises en compte. On a donc d'un côté, le coût énergétique des engrais, carburant, pesticides et matériel agricole, et de l'autre, la valeur énergétique du blé, du maïs, de la viande ou de l'œuf produit. Le rapport entre ces deux valeurs énergétiques, exprimées en kilocalories (1) par exemple, s'appelle le besoin unitaire en énergie rare ou B.U.E.R. Si le B.U.E.R. est de 0,5, cela veut dire que pour produire 1 kilocalorie alimentaire, il a fallu dépenser 0,5 kilocalorie d'énergie rare (pétrole essentiellement). Si le B.U.E.R. est de 2, il a fallu dépenser 2 kilocalories d'énergie fossile pour produire 1 kilocalorie alimentaire. Plus le B.U.E.R. est grand et plus le système de production est coûteux en énergie rare.

Prenons maintenant quelques exemples concrets. Le cas d'une culture de blé (2) dans le système d'agriculture dominant. Les engrais représentent 57% des besoins en énergie rare dont 45% pour les seuls engrais azotés, les carburants 24%, les pesticides 0,5%. Les engrais azotés représentent donc la moitié de l'énergie fossile nécessaire à la culture du blé. Ce blé à un B.U.E.R. de 0,42. Dans les mêmes conditions, et pour un niveau de production équivalent, un blé cultivé suivant des techniques d'agrobiologie a un B.U.E.R. de 0,19; c'est-à-dire que pour produire 1 kilo de blé, il faut deux fois plus d'énergie fossile en agriculture conventionnelle qu'en agriculture biologique.

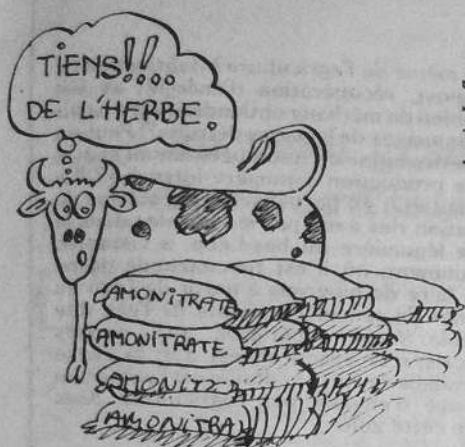
L'élevage: le gouffre énergétique

Le cas de l'élevage. Voici les besoins unitaires en énergie rare (BUER) des principales productions animales dans les systèmes de productions dominantes en Bretagne (2): lait: 2,7; viande de porc: 6; œuf: 6,9; poulet de chair: 10,1; viande de taurillon: 17. On voit donc que, contrairement à la production végétale (BUER très généralement inférieur à 1), la production animale telle qu'elle est pratiquée dépense plus d'énergies fossiles qu'elles ne produit d'énergie alimentaire (BUER très supérieur à 1). Avec les engrais azotés, l'élevage est actuellement le gouffre énergétique de l'agriculture bretonne. Ainsi, le troupeau breton consomme, en plus de la production de 90% de la surface agricole utile bretonne, 1,1 MTEP (3) sous forme d'aliments industriels alors que la totalité de l'énergie directe utilisée en Bretagne est de 6,5 MTEP (4).



L'agriculture bretonne consomme dix fois plus d'énergie fossile qu'elle ne produit d'énergie alimentaire.

Quand nos porcs contribuent à affamer le Tiers-Monde!



dessin Laffleur

L'exemple des Côtes-du-Nord

En ce qui concerne l'agriculture des Côtes-du-Nord, le besoin unitaire en énergie rare (BUER) est passé de 0,6 en 1961 à 5,6 en 1972 (pour l'agriculture française le BUER, passe respectivement de 0,6 à 1) (5). Ce qui veut dire que l'agriculture des Côtes-du-Nord consomme en 1972 près de 6 fois plus d'énergie fossile qu'elle ne produit d'énergie alimentaire, et qu'il faut en 1972 dix fois plus d'énergie fossile qu'en 1961 pour produire une même quantité d'énergie alimentaire. Ceci s'explique essentiellement par le développement intensif et l'artificialisation de l'élevage (notamment le développement du hors-sol), et dans une moindre mesure, par l'intensification des cultures fourragères fondée sur des apports croissants d'engrais azotés. A la vue de ces chiffres et de la structure de la production agricole dans les différents départements bretons — et compte tenu de l'artificialisation de plus en plus poussée de cette production — on peut estimer que l'agriculture bretonne consomme actuellement au minimum 10 fois plus d'énergie fossile qu'elle ne produit d'énergie alimentaire. Il faut aussi noter qu'en 1970, le secteur agricole n'était redevable que de la moitié des énergies fossiles nécessaires à la population française pour la fabrication de plats prêts à consommer. L'autre moitié se répartit entre les industries agricoles et alimentaires (pourtant encore pas très développées en 1970), la commercialisation et les préparations domestiques des produits alimentaires (6).

L'agriculture bretonne nie et viole insidieusement chaque jour les écosystèmes; elle ingurgite allègrement, et de moins en moins efficacement, des flots de pétrole. Face à cette agriculture fondée sur le pillage des ressources du tiers-monde (et sur le pari nucléaire), il faut promouvoir une agriculture alternative, qui ne saurait être une agriculture remplaçant seulement la rentabilité économique par la rentabilité énergétique mais qui, par des choix techniques différents, viserait en particulier à la meilleure valorisation des ressources naturelles renouvelables et assurerait les conditions de leur renouvellement.

Y. MENS.

(1) Kilocalorie: unité énergétique.

(2) cf Jean Roger Mercier: *Énergie et agriculture: le choix écologique*. Éditions Debard, 17, rue du vieux Colombier, 75006 Paris.

(3) MTEP: mégatop: 1 million de tonne équivalent pétrole: 10 millions de kilocalories.

(4) cf. *Projet Alter Breton*.

(5) Bel, Le Pape, Mollard: *analyse énergétique de la production agricole: concepts et méthodes*. Service des publications de l'IREP. BP 47. 38040 Grenoble Cédex.

(6) CNEEMA. *Essai sur l'énergie dans l'agriculture ou dans le système agro-alimentaire en France*. Étude n° 404. Parc de Tourvois, 92160 Antony.



Déchargement de tourteaux de soja au port de commerce de Lorient

photo Corentin Canévet

La plupart de nos contemporains commencent à admettre l'idée que notre relative prospérité d'Occidentaux est bâtie sur le pillage du Tiers-Monde. L'élevage hors-sol intensivement pratiqué en Bretagne contribue aussi activement à ce pillage. Ainsi, pour gagner quelques francs à la production, les éleveurs bretons ont été amenés (bien malgré eux!) à abandonner céréales et légumineuses pour nourrir leur bétail, et à utiliser de plus en plus largement des aliments du bétail composés en grande partie de soja ou de manioc... provenant d'un Tiers-Monde en proie à la famine!

Ainsi, en Thaïlande, les réfugiés cambodgiens meurent-ils de faim alors que ce pays exporte des millions de tonnes de manioc pour nourrir les porcs européens (plus de 500.000 tonnes de racines de manioc importées en Bretagne en 1978)! Au Brésil, où l'huile de soja est un des aliments de base de la population pauvre, les achats massifs de soja effectués par le Marché Commun ont fait monter le prix de la boîte d'huile de 2,9 à 11 «cruzeiros» de 1973 à 1974! De plus en plus, on utilise, pour l'alimentation du bétail et de la volaille, des produits qui pourraient être directement

consommés par l'homme (céréales, soja, oléagineux, farine de poisson... etc). En somme, pour satisfaire notre boulimie de viande, on enlève la nourriture des pauvres pour nourrir le bétail des riches!

Bien entendu, il ne s'agit pas pour nous de jeter la pierre aux agriculteurs bretons qui, dominés par les lois du marché, ont dû se jeter dans la fuite en avant du développement massif des productions animales. Mais n'y a-t-il pas dans cet engrenage absurde une source de réflexion pour tous, producteurs comme consommateurs? Ne pourrions-nous pas réduire le gaspillage énorme que représente notre importante consommation de viande? (D'autant que cela serait en plus bénéfique pour notre santé!). Ou tout au moins dans un premier temps, ne pourrions-nous pas, en tant que consommateurs, accepter de payer les quelques francs d'augmentation du prix de revient de notre bétail qu'occasionnerait un retour à une alimentation du cheptel à partir de céréales produites localement?

J.M.H.

Les matières premières utilisées par l'industrie de l'alimentation animale dans la Région-programme « Bretagne » en 1973 et 1978

	1973	1978
Mais	763.000 t.	1.405.000 t.
Blé	723.000 t.	516.000 t.
Orge	150.000 t.	376.000 t.
Manioc	103.000 t.	440.000 t.
Tourteaux de soja	465.000 t.	960.000 t.
Tourteaux d'arachide	70.000 t.	73.000 t.
Tourteaux de colza, tournesol, palmiste, etc	110.000 t.	90.000 t.
Mélasses	79.000 t.	170.000 t.
Farine de viande	63.000 t.	105.000 t.
Farine de poisson	20.000 t.	20.000 t.
Issues, sons (de blé, riz, maïs, luzerne)	375.000 t.	530.000 t.
Compléments minéraux	176.000 t.	314.000 t.
TOTAL environ	3.300.000 t.	5.300.000 t.

Surproduction

et pollution: où est la responsabilité des agriculteurs?

Dans un précédent article (1) relatif à la destruction d'excédents de pommes de terre, nous attirions l'attention des lecteurs sur les dangers de pollution résultant des pratiques actuelles en matière de destruction des excédents agricoles et sur la logique désastreuse du système d'économie de marché que nous connaissons. Les destructions de choux-fleurs posent des problèmes semblables. Nous avons jugé utile de demander à un producteur du Nord-Finistère ce qu'il en pensait. A l'heure où l'on considère que l'agriculture doit prendre un virage en matière de consommation énergétique, n'est-il pas possible en effet, que les excédents agricoles, détruits en pure perte, puissent trouver une utilisation minimale au

sein même de l'agriculture? (fabrication de compost, récupération d'énergie; au fait combien de méthane obtiendrait-on à partir des tonnages de légumes détruits?) Peut-on admettre aussi les retombées amont et aval de la production légumière intensive? Il a été fait état en particulier du problème de pollution des eaux par les nitrates dans la zone légumière du bas-Léon, à Carantec notamment, où il est recommandé de ne plus faire de biberons à partir de l'eau du robinet (la teneur en nitrate de l'eau dite potable étant supérieure aux normes françaises et européennes). Or, la cause essentielle de cette pollution est l'utilisation massive d'engrais par l'agriculture dans toute cette zone.

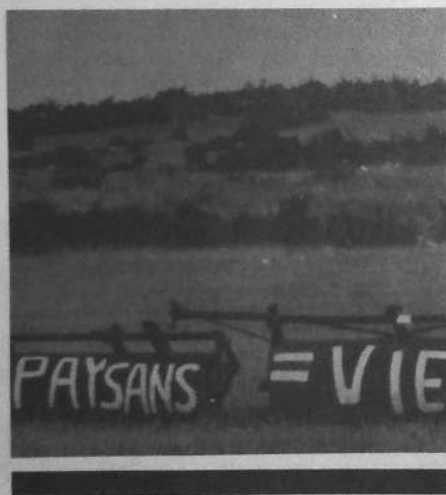
(1) Voir Oxygène n° 2 p. 19.

«Il m'a semblé utile de faire le point sur un certain nombre de problèmes posés par la destruction des excédents des pommes de terre et de choux-fleurs, problèmes, qui, il faut le reconnaître, reviennent assez fréquemment sur le tapis, sinon sur la rue.

«Tout d'abord, pourquoi produisons-nous des cultures légumières, dites de primeurs, sur la côte nord du Léon? Tout simplement parce que nous jouissons d'un climat favorable qui nous permet de faire pousser des cultures lorsque d'autres régions françaises ou européennes sont encore sous la neige. Ce climat nous garantissait, il y a quelques années, des débouchés et un bon revenu car la concurrence était faible sur le marché intérieur. Cette situation a poussé de nombreux jeunes à s'installer sur de petites exploitations pour y pratiquer la culture intensive.

«Alors, comment en est-on arrivé à cette situation qui fait que presque tous les ans des pommes de terre ou des chou-fleurs, en plus ou moins grandes quantités, sont déversées dans la rue ou à la décharge? Nous, producteurs, considérons que pour la pomme de terre de primeur et pour le chou-fleur d'hiver, il n'y a pas de surproduction structurelle mais des excédents conjoncturels dus aux mauvaises conditions climatiques (gel, grêle, sécheresse) ou économique (fermeture des frontières à l'exportation, importations de pays-tiers à la communauté, dumping de la part de certains pays). Il faut savoir, quand même, que le chou-fleur et la pomme de terre de primeur sont des produits à consommer frais car ne se conservant pas. Une fois récoltée, il faut donc vendre la marchandise au plus tôt sous peine de détérioration de celle-ci. Je signale d'autre part, qu'en cas de mévente, le stockage de la marchandise en chambre froide est impossible car les quantités et surtout les volumes sont trop importants et les coûts trop élevés. D'autre part, nous sommes dans le Marché Commun, et en système d'économie de marché. Cela nous oblige depuis 20 ans, à améliorer sans cesse notre productivité pour maintenir notre revenu car les prix agricoles n'augmentent pas aussi vite que les consommations intermédiaires (fuel, engrais, etc...). Pour la vente de nos produits, nous dépendons énormément des marchés d'exportations ce qui, bien entendu, nous oblige à être concurrentiels par rapport aux autres pays du Marché Commun. Tous ces facteurs font que nous pratiquons une agriculture fragile d'un point de vue économique. Ce qui entraîne bien entendu une incertitude au niveau du revenu des producteurs poussés à produire de plus en plus en consommant de plus en plus d'engrais, de tracteurs, de fuel, etc... et en s'agrandissant de plus en plus aussi.

« nous sommes prêts à changer de direction »



«Des solutions existent bien entendu à cette situation. Tout d'abord, il faut signaler qu'une partie de la marchandise est vendue (par contrats) aux usines de surgélation en période d'invendus et même durant le reste de la saison; mais ça ne résout pas tout car les surgélateurs ne peuvent avaler de quantités trop importantes. En ce qui concerne les destructions, les problèmes sont différents suivant les produits. Pour les choux-fleurs, il n'y a pas de problèmes en règle générale: ils sont épanchés et broyés sur les champs. Pour les pommes de terre, il est hors de question de pratiquer la même méthode, nous devons les déverser dans les décharges publiques ou parfois, pour de petites quantités, il est possible de les cuire dans des silos à maïs pour alimenter les porcs.

Le déversement en grande quantité dans un seul endroit peut évidemment entraîner des pollutions diverses. Dans un proche avenir, lorsque des unités de production de méthane fonctionneront, nous pourrions certainement utiliser ces excédents pour la production de gaz méthane car, à mon avis, ces excédents existeront toujours plus ou moins, la production de légumes, étant trop soumise aux aléas climatiques. En ce qui concerne la pollution des eaux par les nitrates ou autres engrais et

produits phytosanitaires, le problème est bien plus difficile à résoudre car c'est réellement une question de politique agricole (ou de politique tout simplement). Car, après tout, qu'est-ce qui oblige les agriculteurs à utiliser de plus en plus d'engrais et de produits phytosanitaires sinon cette économie libérale qui nous entraîne dans une course effrénée à la concurrence, et nous oblige à augmenter sans cesse nos rendements pour être concurrentiels? Il est bien évident que, dans la conjoncture actuelle, une agriculture moins consommatrice d'engrais, de fuel, de produits phytosanitaires, de machines, etc... et respectant au maximum les équilibres biologiques, en un mot, une agriculture plus écologique serait intéressante pour tout le monde. Les produits seraient de meilleure qualité et les risques mieux répartis pour l'agriculteur (car une agriculture écologique ne peut se concevoir que dans la diversité de production allant à l'encontre de la spécialisation prônée actuellement). Mais le gouvernement est-il prêt à libérer des crédits permettant aux agriculteurs de faire ce nouveau bond en avant tout en apportant une certaine garantie de prix aux agriculteurs? Les consommateurs sont-ils prêts à payer ces produits agricoles de meilleure qualité à un prix assurant un revenu convenable aux agriculteurs? Les agriculteurs possèdent-ils la technicité que demande la gestion d'une exploitation de ce genre? Tout ça n'est pas évident mais, à mon avis, c'est encore la technicité des agriculteurs qui pose le moins de problèmes.

«En conclusion, je pense que les agriculteurs sont prêts à changer de direction si l'on y met la volonté politique nécessaire et si on leur accorde une certaine garantie de revenu, soit par des prix soutenus, soit par des aides directes. Malheureusement, la nouvelle loi d'orientation, que les agriculteurs n'ont pas demandée, va sembler privilégier les investissements les plus productifs. C'est sans doute dommage car une fois de plus ce sont les agriculteurs déjà bien dans le coup et les zones agricoles évoluées qui profiteront des crédits pour évoluer encore plus vite, et laisser loin derrière les canards boiteux, à qui on donnera peut-être quelques miettes pour boiter à part... C'est la preuve, s'il en était besoin, que nos dirigeants politiques ont une vue très sommaire de ce qui fait l'existence d'un homme; ils ne tiennent compte dans leur analyse que des éléments économiques et financiers en oubliant de compter l'environnement, le temps de vivre, la liberté, les relations sociales. En un mot, ils oublient de compter le côté qualitatif de l'existence d'un homme, côté qui les intéresse peu car non comptabilisable.

Un agriculteur du Nord-Finistère.

L'avenir: ne pas sacrifier

au veau gras d'aujourd'hui

L'ÉVOLUTION de l'agriculture bretonne n'est guère satisfaisante si l'on tient compte d'une part, de la dépendance où elle nous entraîne, et si l'on accorde d'autre part un minimum d'importance aux équilibres naturels. La politique actuelle en matière d'agriculture est parfaitement irresponsable du point de vue de l'écologie. A ce niveau de l'analyse, il convient toutefois de remarquer que, si l'agriculture peut et doit être productrice d'énergie, la consommation du système agro-alimentaire, en France, ne représente que le cinquième de l'énergie fossile totale utilisée (50% pour l'agriculture, 50% pour l'agro-alimentaire). La critique de l'agriculture d'aujourd'hui ne saurait donc être dissociée de celle de l'ensemble de la société de gaspillage effréné dans laquelle nous sommes engagés.

Ce dossier, consacré à la situation présente, n'expose pas les potentialités agricoles de la Bretagne dans le cadre d'un autre système de production. Cette réflexion sera menée dans un autre dossier. A l'instar de la démarche du *Projet Alter Breton*, cette analyse utopiste suppose une remise en cause des modes de production et d'organisation. Il existe pour développer l'analyse, un certain nombre de critères de décision. De même que le *Projet Alter Breton* repose sur un ensemble de critères décisionnels, la politique agricole du gouvernement s'appuie sur un autre ensemble de critères. Il n'y a en aucune manière une seule politique agricole possible, une quelconque fatalité qui nous conduit à implanter porcheries et poulaillers sur notre sol. Mais il y a des choix. En la matière, les choix du gouvernement sont clairs et constants. Ils n'ont guère varié depuis 1960. Aux interrogations d'un directeur général de l'INRA, qui se demande si «l'on ne pratique pas une agriculture de type un peu trop «minier», qui exploite les possibilités du présent sans préserver les potentialités de l'avenir», il nous faut opposer la politique réellement définie par Giscard: «il est d'abord clair que les progrès de l'agriculture française, et son aptitude à conquérir des marchés extérieurs, dépendent de plus en plus des progrès technologiques et de leur diffusion».

Les critères en vigueur dans ce système sont connus. C'est tout d'abord, un critère monétariste et financier: profit à tous les niveaux, le moins possible aux producteurs, le plus possible autour du producteur... C'est aussi un critère productiviste: accroître la production, maintenir à tout prix la croissance pour contribuer à équilibrer notre balance des paiements. Un critère néo-colonialiste ou impérialiste: disposer, à l'instar des Arabes et de leur pétrole, d'une arme dans la dure compétition qui s'annonce avec les pays du Tiers-Monde: l'arme alimentaire. A l'opposé, il nous faut bien constater que certains critères, qui nous semblent essentiels, ne sont pas pris en considération. Leur prise en compte se traduirait évidemment par une politique radicalement différente et il ne faut pas s'étonner qu'ils soient négligés. Ne pas en tenir compte, comme c'est actuellement le cas, nous paraît relever d'une vision à court terme basée uniquement sur les profits, et conduisant à des impasses graves, à la fois pour le milieu naturel et les hommes qui en vivent.



photo J.P. Guiffou

CES critères négligés, quels sont-ils? Le critère alimentaire qui nécessite de produire davantage de matières végétales directement consommables par l'homme, avec pour corollaire une réduction de la part des productions animales. Le critère social: maintenir au maximum l'autonomie

décisionnelle des exploitants par la création d'un tissu rural plus équilibré; artisans ruraux et machinisme approprié (et non l'inverse, à savoir une adaptation du territoire aux machines); productions moins intégrées à l'aval dans des sociétés liées à «l'agrobusiness» international. Aussi important, le critère d'autonomie énergétique, selon lequel l'agriculture peut être productrice d'énergie à condition qu'on lui en donne les moyens. Cette fonction, par l'autonomie qu'elle apporterait aux exploitations, est évidemment révolutionnaire. Il y a enfin un critère de pérennité des capacités de production. Préserver les capacités productives pour les générations futures et ne pas sacrifier au veau gras d'aujourd'hui... Maintenir en conséquence ce qui nous reste de milieu naturel à peu près en état. Et même l'améliorer.

O.S.

Ne manquez pas de lire le prochain numéro (16) d'Oxygène, qui sera consacré à la suite de ce dossier sur l'agriculture.

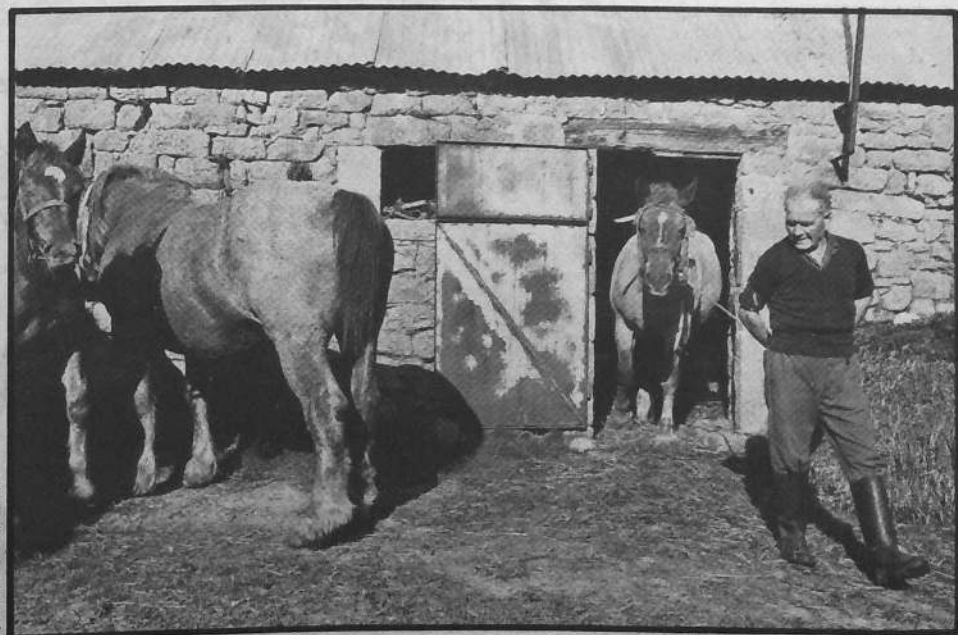


photo J.P. Guiffou

dossier agriculture (1)

Les tribulations des petits producteurs d'énergie en Bretagne

A un an des élections présidentielles, les pouvoirs publics semblent faire preuve d'un regain d'intérêt pour les énergies renouvelables. Giscard d'Estaing, lui-même, dans son show publicitaire en direction de la jeunesse, annonce un doublement des crédits de recherche en énergie solaire pour 1981 (ce qui, de toute façon, reste bien insuffisant par rapport aux besoins!) La presse régionale s'est fait l'écho, ces derniers mois, des déclarations de M. Blaizot, responsable de la commission «énergie» du Ministère de l'Agriculture, lorsqu'il affirmait que «La Bretagne servira de phare au reste de la France en matière d'énergie verte, notamment pour le gaz de fumier et de lisier». Mais toutes ces belles déclarations ont malheureusement de quoi laisser sceptiques ceux qui, sur le terrain, essayent de mettre en place des installations efficaces faisant appel aux énergies renouvelables. Pour illustrer ce propos, nous allons examiner quelques-uns des obstacles que rencontrent ceux qui se lancent pour essayer de mettre en accord leur mode de vie avec leurs idées.

La presse régionale a longuement parlé du «programme vert pour l'énergie» qui devait permettre de commencer à mobiliser les ressources de la biomasse terrestre pour la production d'énergie. Mais les mesures annoncées en février par le Ministère de l'Agriculture ne répondent pas aux espoirs qu'avaient suscités les déclarations préliminaires. Encore une fois, centralisme oblige, la plupart de subventions vont à des opérations de grande taille: station de méthanisation du lisier de 20.000 porcelets aux établissements FERARD de Châtillon-en-Vendelais (35); projet d'usine à gaz de fumier de volailles à Carhaix (29); station de méthanisation d'un élevage de 2400 porcs à Roissy-en-France... Certains industriels trouvent même dans ce programme un moyen rentable pour réduire le coût des besoins en énergie de leurs entreprises grâce à des crédits publics (ainsi la conserverie Bonduelle, de Renecure bénéficiera-t-elle de subventions pour méthaniser ses effluents...!)

Interrogé, au cours d'un forum organisé par une radio périphérique, M. Blaizot, «Monsieur Énergie verte», justifie ces choix surprenants en expliquant que «mieux vaut faire essayer les plâtres par des industriels, groupes de coopératives ou villes que par les agriculteurs» précisant même qu'il n'est «pas chaud pour subventionner des projets individuels», dont la technique et la rentabilité lui paraît douteuse.

Pourtant, et l'exemple de la Suisse le prouve, les installations de méthanisation au niveau d'une exploitation agricole familiale fonctionnent de façon satisfaisante, et avec une rentabilité plus qu'honorable!

M. Steiner exploite une ferme de 32 hectares à Montherod, dans le canton de Vaud. En 1978, il a décidé d'installer une petite unité de production de bio-gaz à partir du fumier de ses 30 U.G.B. (1). Son installation se compose d'un digesteur (en continu) de 64 m³ et d'un gazomètre souple de 35 m³ pour stocker le gaz. M. Steiner comprime une partie du gaz dans les bouteilles à haute pression qui lui servent à faire rouler sa voiture, une FIAT 127 de type courant dont le carburateur a simplement été modifié. Chaque bouteille fournit ainsi l'équivalent de 8 litres d'essence (autonomie de 120 km). Et ce carburant, ne risque pas de suivre la hausse du prix du pétrole!

Mais cette utilisation du méthane, pour intéressante qu'elle soit, reste marginale. En effet, la plus grande partie du gaz produit par le digesteur est injecté dans un petit générateur produisant à partir de la combustion du bio-gaz de l'énergie électrique et de la chaleur. Ce «groupe» mis au point par FIAT et baptisé TOTEM (2) a un excellent rendement puisqu'avec une consommation horaire de 6m³ de bio-gaz (soit une capacité calorifique de 50.000 k cal/h) il produit 15 kw par la génératrice de courant électrique et 33.000 k cal/h, sous forme d'eau chaude à 85 degrés (soit environ 2000 l) grâce à son circuit de refroidissement surdimensionné. Rendement exceptionnel donc, puisqu'il est de 90% (contre seulement 30% pour une centrale nucléaire). Ainsi, chez M. Steiner, le TOTEM, en ne tournant que 10 heures par jour, fournit quotidiennement 150 kw/h d'électricité et 330.000 kcal. Pour l'électricité, l'agriculteur peut donc compter sur environ 50.000 kw par an. Comme il n'en consomme que 20.000, il revend le reste à la société locale de fourniture



d'électricité, qui lui paie environ 16 centimes le kw. Quant à l'énergie calorifique fournie par le TOTEM, M. Steiner l'utilise en hiver, d'une part pour chauffer sa maison et pour satisfaire aux besoins de son exploitation, d'autre part pour maintenir le digesteur à la température optimale pour la méthanisation (30/35°). En été, il utilise principalement cette chaleur pour sécher bien plus rapidement les foin ou les grains.

L'installation complète a coûté en 1978, 105.000 F et la maintenance annuelle revient à 13.000 F. Avec un amortissement sur huit ans, M. Steiner estime que la méga-kilo-calorie, lui revient à 4,5 centimes et le kilowatt d'électricité à 5,8 centimes (contre 12 centimes pour les estimations les plus optimistes du kw/h nucléaire!) Et chaque année, notre agriculteur Suisse économise ainsi 12 à 17 tonnes de fuel domestique.

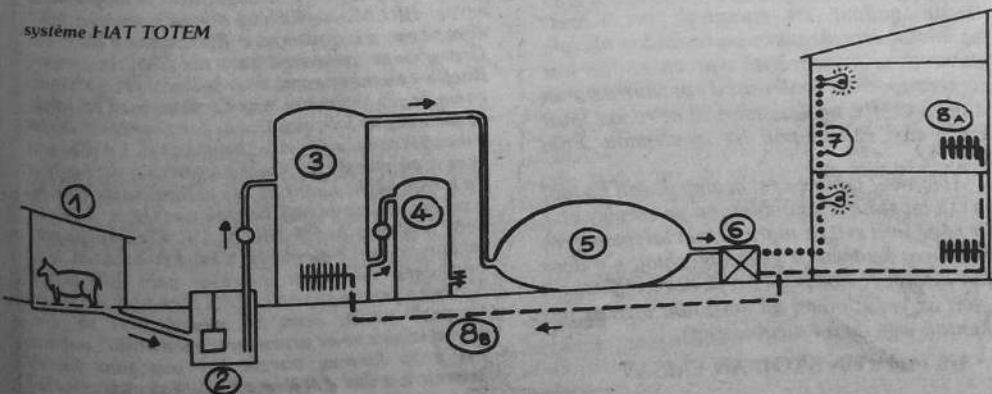
Réalisable en Suisse mais pas en Bretagne?

Ainsi, si l'on reprend les déclarations de M. Blaizot, la méthanisation à la ferme, qui est en train de se généraliser en Suisse, (une trentaine d'installations à ce jour...) ne pourrait pas s'appliquer actuellement dans l'hexagone. Il est vrai que, chez nous, les blocages d'ordre administratif ou financier sont légion, comme en témoignent les tribulations que connaît le projet de méthanisation du fumier d'un G.A.E.C. (3) pratiquant l'élevage bovin à Brennilis (29), dossier mis au point par le C.R.E.P.T.A.B. (4). Le projet développé à Brennilis vise, d'une part, à assurer l'autonomie énergétique d'une ferme de taille moyenne pratiquant l'élevage bovin, à partir du gaz de fumier; d'autre part, à concevoir et mettre en œuvre, un digesteur discontinu convenant à une exploitation, de polyculture-élevage qui réponde à trois critères essentiels: un fonctionnement simple et performant, une mécanisation maximale des opérations de chargement et de déchargement, une construction simple avec des matériaux courants (possibilité d'autoconstruction sur la ferme). Comme chez M. Steiner, il est prévu d'utiliser le bio-gaz pour alimenter un «TOTEM» et donc pour produire à la fois de l'énergie calorifique et de l'énergie électrique. Et c'est là, que les choses se compliquent: l'énergie électrique se stockant très mal, il faut pouvoir céder l'excédent au réseau de distribution. Or, à l'heure actuelle, l'E.D.F. (contrairement aux compagnies électriques suisses ou américaines) n'accepte pas la fourniture de courant par les micro-producteurs d'électricité sur le réseau basse-tension.

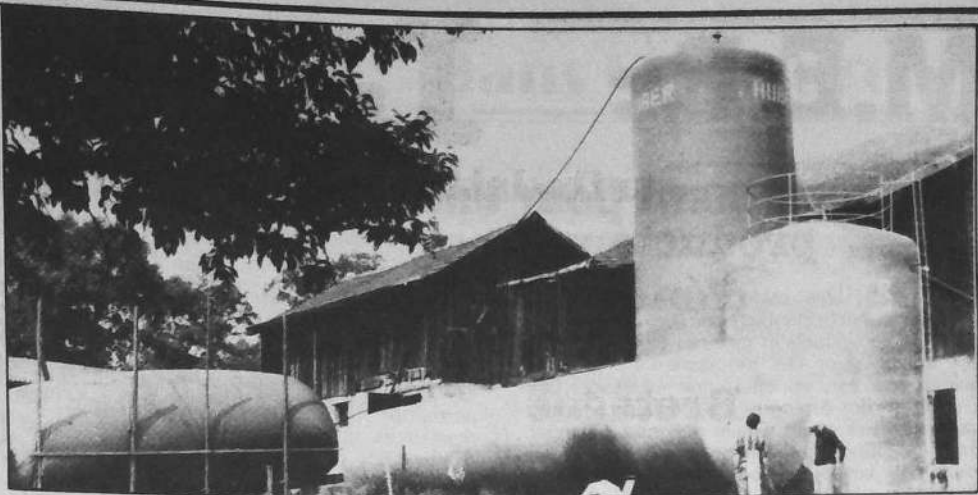
(1) U.G.B.: Unité Gros Bétail (1 vache laitière: 1 U.G.B.)

(2) Grâce à son très bon rendement, le TOTEM présente un intérêt certain; un seul inconvénient, toutefois, son prix: 35.000 F environ!

système FIAT TOTEM



1) Étable avec évacuation des déjections. 2) Fosse de récupération du lisier auquel est ajouté de la paille hachée. 3) Digesteur en continu. 4) Fosse de récupération des effluents qui constituent un excellent engrais. 5) Gazomètre. 6) TOTEM. 7) Utilisation de l'électricité produite pour des usages spécifiques. 8) Utilisation de l'eau chaude souple. 9) et pour le chauffage du digesteur.



L'unité de production du bio-gaz dans la ferme de M. Steiner. On aperçoit, vertical, le plus grand silo, le «digersteur», où la fermentation du fumier produit le méthane. A gauche, le gazomètre, grande poche souple.

Pour le projet de Brennilis, par exemple, l'E.D.F. demande que la production d'électricité excédentaire de cette micro-centrale à gaz de fumier soit convertie de façon à être livrée sur le réseau moyenne tension. Cette mesure technique imposerait un surcoût d'environ 50.000 F pour un projet dont le coût est de 70.000 F (grâce à l'auto-construction), et compromettrait la rentabilité de l'installation projetée. Ce qu'il faut souligner, ici, c'est que cette mesure prétendument technique, n'est pas inéluctable: le réseau basse tension peut très bien piloter de telles micro-centrales (grâce à l'électronique), les exemples suisses et américains le prouvent. Mais de telles exigences bloquent, à l'heure actuelle, tout projet de production d'électricité pour méthanisation dans les exploitations familiales. En effet, les subventions du Ministère de l'Agriculture (5), déjà rarissimes pour de tels projets, ne seront sûrement pas accordées à des installations dont la rentabilité est handicapée par les exigences d'E.D.F. On peut se demander quelles sont les raisons de ce blocage des projets de méthanisation dans les exploitations familiales. Hégémonie du nucléaire? Poids du centralisme et des habitudes? Crainte d'une autonomie énergétique des agriculteurs?

Une campagne pour la microproduction d'énergie

Un certain nombre d'initiatives se lancent actuellement pour tenter de débloquent cette situation. Tandis que la FIAT négocie avec l'E.D.F. pour obtenir l'assurance du rachat en basse tension de l'électricité que pourraient produire ses «TOTEM», le mouvement

(3) G.A.E.C.: groupement agricole d'exploitation en commun; il s'agit ici, d'une exploitation familiale de 24 ha de surface utile élevant 35 U.G.B.

une enquête du C.R.E.P.T.A.B.

Le Centre de Recherche, d'Études et de Promotion des Technologies Appropriées en Bretagne (CREPTAB) entreprend un recensement de toutes les réalisations ou projets utilisant les énergies renouvelables en Bretagne. Nous demandons donc à tous ceux qui ont réalisé, ou qui envisagent de réaliser une installation en matière d'énergies nouvelles dans un proche avenir, d'adresser un descriptif complet de leur opération, accompagné de leurs coordonnées au secrétariat du C.R.E.P.T.A.B.: C.R.E.P.T.A.B., c/o Hervio J.M., École Publique, 29126 Loqueffret.

ÉCOLOGIE-ÉNERGIE-SURVIE (E.E.S.) lance de son côté une campagne baptisée «opération micro-production d'énergie» (6). Cette campagne vise à obtenir d'E.D.F. l'autorisation de raccorder au réseau basse-tension des générateurs de faible capacité, d'obtenir que ce raccordement soit assorti de fournitures par E.D.F. lorsque la consommation du propriétaire de cette micro-centrale dépasse sa production, d'obtenir également des compteurs/décompteurs afin que cesse le scandale de la vente à des tarifs prohibitifs et l'achat à très bas prix. L'opération vise également à obtenir des facilités fiscales et bancaires pour les micro-producteurs.

Ces objectifs sont parfaitement réalisables. Tout dépendra du soutien que rencontrera cette campagne dans l'opinion publique. Alors, à nous tous de réagir! De toute manière, l'on comprendrait mal que l'E.D.F., qui avoue connaître des problèmes pour l'approvisionnement énergétique ces prochains hivers, refuse ces appoints. D'autant que de tels appoints seraient loin d'être négligeables; ainsi la méthanisation des déjections du cheptel breton pourrait fournir, d'après le «projet Alter Breton» plus de 700.000 tonnes d'équivalent pétrole par an!

JEAN MARC HERVIO

(4) CREPTAB: Centre de Recherches d'Études et de Promotion des Technologies Appropriées en Bretagne c/o J. M. Hervio École de Loqueffret. 29126.

(5) Notons que si le projet du CREPTAB n'a, pour l'instant, toujours pas obtenu de subvention des pouvoirs publics, il a cependant été retenu parmi les 8 lauréats du concours «Énergies Nouvelles» organisé par la CAMIF (Coopérative d'achat des enseignants) ou il a obtenu un prix de 7000 F.

(6) Pour de plus amples renseignements sur cette campagne, contactez ÉCOLOGIE-ÉNERGIE-SURVIE, c/o Mouvement Écologique, Cité Fleurie, 65, Bd Arago, 75013 Paris, (Tél. 331-22-74 331-22-75).

● UNE DATE À RETENIR. — La première assemblée générale du C.R.E.P.T.A.B. aura lieu à Brennilis (29) les 14 et 15 juin. Le programme détaillé sera adressé aux adhérents.

M.E.P.:

un mouvement pour une écologie politique

Été 1979. Des membres du mouvement écologique, participants d'Écologie 78, d'Europe-Écologie, individuels et groupes divers, lancent des appels pour des mouvements d'écologie politique. C'est, en effet, une nécessité. Les aspirations des écologistes ne peuvent, à terme, se concrétiser qu'au niveau politique. Changer les conceptions qui font notre vie de tous les jours, nécessite la mise en pratique des analyses, demande qu'on n'en reste pas aux discussions de salon. Déjà, des écologistes se retrouvent, en tant qu'élus municipaux, confrontés aux problèmes journaliers de la vie d'une cité. Mais à côté de ce qu'il est convenu d'appeler « la bande des Quatre », il est clair que nombreux sont ceux qui aspirent à autre chose.

Les mouvements, les courants de pensée écologistes mobilisent des fractions de plus en plus importantes de la population, donc de l'électorat. Ces idées sont aisément récupérées (les idées sont faites pour être récupérées) avant toute consultation électorale par les grands partis politiques de notre hexagone. Mais ceux-ci ont toujours une fâcheuse tendance à les oublier par la suite. Les pots de peinture verte ne servent en général pas très longtemps.

La « pensée écologiste » fait appel à des concepts politiques, sociaux et culturels nouveaux, et à une prise en charge des individus par eux-mêmes. Mais elle risque de devenir de plus en plus difficile à faire partager à des populations écrasées et obsédées par le chômage, la baisse du pouvoir d'achat, la tension internationale et la menace de guerre nucléaire. Ces populations sont de plus en plus conditionnées pour accepter des solutions immédiates et toutes faites, même si elles sont suicidaires. Mais cette « pensée écologiste » est aujourd'hui dispersée en de nombreux courants. La richesse de ce foisonnement est aussi, dans le contexte politique qui est le nôtre, une tare.

LE M.E.P.
MOUVEMENT POUR
UNE ÉCOLOGIE
POLITIQUE —
TRADUIT
LE SOUCI
QUE L'ON A
DE TROUVER
UN DEBOUCHÉ
POLITIQUE
POUR LES
MOUVEMENTS
ÉCOLOS!
HORS DES
PARTIS
RÉCUPÉRA-
TEURS!!



Le M.E.P., Mouvement d'Écologie Politique, a pour objectif de faire le point; de conduire jusqu'à leurs conséquences logiques et pratiques des réflexions qui, jusqu'à présent, demeurent à l'état d'ébauches. Et puis, il faut préparer l'avenir, en s'engageant pratiquement à reprendre les pouvoirs trop souvent délégués aveuglément.

Depuis quelques années, les écologistes ont mûri. Beaucoup ont réalisé, à partir d'engagements variés (sauvegarde des sites, protection des rivières, lutte anti-nucléaire), des analyses convergentes et de plus en plus cohérentes avec la réalité économique de tous les jours. Ces analyses représentent pour beaucoup l'espoir de changements qui doivent

être fondamentaux, et non plus de simples actions de récupération électorale. Le M.E.P. représente à cet égard une tentative sérieuse.

○ Pour tous renseignements sur le M.E.P. (Mouvement d'Écologie Politique), s'adresser à Michel Politzer, Crubelz, 56 Belz.

La présentation et le soutien d'un candidat écologiste aux prochaines élections présidentielles de 1981 est un sujet que nous avons bien l'intention d'aborder, en temps voulu, dans les colonnes d'Oxygène. Écologie et Politique, ce thème fera d'ailleurs l'objet d'un dossier complet dans les mois à venir (N.D.L.R.)

Skrid Peñse

Petra eo yezh ur bobl: Danvez sokial ur strollad tud o deus agevret memes doareou bevañ, memes doare da sonjal, da vont e darempred: studiet eo bet edoa yezhadur ul langaj bennak ur pouezh war ar menozhiou: «menoz kromm» ar re chinek da skouer, e deus levezonnet tout: o arzhou, o buhez, o gedoniez, dre ur yezh skudennet...

Mod se ar Brezhoneg 'neus stummet hon doare bevañ mod pe vod. E giz m'emañ ar c'hleuziou aozadur ar maezioù bet labouret gant rummadou ha rummadou bretoned, eo bet savet tamm ha tamm ar yezh betek bremañ.

Dre ma zo c'hoarzh an deiz a vre mañ tud o vevañ bemdez en ur preg' brezhoneg. Hag o deus c'hoant kenderc'hel euto hag evit o bugale; dre ma chom c'hoazh paysanted staget d'ozouar egiz emañ staget ar brennig ouzh ar garreg; dre ma ganno c'hoazh e Breizh tud a fello dezho labourat, karout ha divizout war da-zont o bro, en ur ger bevañ en o bro, e vo daw da tout ar re-se, deomp hi bezañ gouest da vevañ diwar hon bro: da beka 'servij stourm evit ur sevenadur ma vez distrujet e gwirizennou dindan aon an tec'h dirak ar greizennou nukleel, an dilabour, an arme

prest da lammat war an hini a savo ar penn, al laboura degou liesvroa del o waskañ al labourerien. Difenn ar Brezhoneg pe difenn an endro a zo daou du d'eus ur memes stourm, ur stourm evit chom mestr war hon da-zont, evit bezañ gouest da vevañ war c'hoazh e giz m'hon eus c'hoant, gant hon gwirioù kentañ...

... Ur gevre digezh muiec'h mui kreizennet dindan gallout an energiezh, ar «mass mediaou» etre daouarn ar renkadou uhelañ, an arme oc'h embregañ war an aodou war zigarez savetein bro Frans d'eus saotradur un Amoco Cadix, un deskadurezh ne ra ket fouter kaer eus ezhommou ha goulennoù Pobl Vreizh.

Ablamour da se eo ret deomp diwall ha taol evezh ha stourm asambles, en un emglev etre ar re ne well evit ar mare ne met talvoudegezh al langaj ha meur a gevredigezhioù n'o deus ket dizoloet c'hoazh an nerzh bev avez douget gant ar yezh: dihun un emskiant a zo ar paz kentañ war du an dieubidigezh.

Un ezel d'eus SKOL AN EMSAV

N.B. Un nebeut gerioù: kromm: courbe, levezoniñ: influencer, ge doniez: mathématiques, liesvroadel: multinational, kevredigezh: société, association.

« Breman » ur gazetenn nevez

Bep daou viz e vo kinniget deoc'h ur gazetenn nevez: BREMAN. Kavout a reoc'h warni keleier diwar-benn ar stourmoù e Breizh hag e lec'h all. Graet 'vo ar gelaouenn gant tud Skol An Emsav. Roet 'vo warni ar gomz d'an holl re a vez o stourm, en un doare araokour, war dachenn-mañ dachenn. Klask a raimp lakaat warni ar pep pouezusañ eus ar vuhez sevenadurel, sokial ha politikel. Un ezhomm bras a oa e-touez ar vrezhonegerien a vez kustum da lenn o yezh: kaout ur wir gelaouenn da lenn ha n'eo ket ur magazine bennak ouzhpenn. Setu ar pezh a glasko bezañ BREMAN. Klasket 'vo ivez lakaat ar vrezhonegerien n'int ket boas da lenn brezhoneg da vezañ intereset gant BREMAN. Kavout a raint war vBREMAN pennadoù skrivet en ur yezh yac'h, eeun ha modern war un dro. Daouviziek e vo ar gazetenn er penn kentañ met hor pal a zo kinning anezhi bep miz gant ma vo trawalc'h a dud o komanantiñ. Koumanantit eta! Koumanant reizh evit 6 niverenn: 20 lur. Koumanant-skoazell: 30 lur (pe ouzhpenn). Koumanant broioù estren: 25 Lur. Kas ar c'houmanantoù hag ar pennadoù da: BREMAN, 8, st raed Hoche, 35000 ROAZHON.



fridu

dans la nature

Ce mois-ci, Fridu, avait pensé réaliser une interview de la musaraigne carrelet, petit insectivore encore fréquent dans le bocage. Mais cette espèce de petite souris à trompe, méfiante comme tout, a refusé de recevoir notre envoyée spéciale, allant même jusqu'à l'accuser de croquer ses congénères à l'occasion.

Malgré les dénégations de Fridu, qui affirmait dédaigner les musaraignes du fait de leur odeur repoussante, la rencontre n'a pu avoir lieu. Nous allions mettre ce numéro sous presse lorsque nous est parvenu un texte de notre amie musaraigne. Nous le livrons donc à nos lecteurs tout en précisant que les accusations portées par l'auteur contre d'autres animaux n'engagent qu'elle-même...

la vie trépidante du mini-fauve aux dents rouges

« Pour une fois que l'on m'offre de m'exprimer dans une revue, je me permets de vous adresser cette lettre afin de rétablir la vérité sur ma noble famille, trop souvent calomniée !

« J'appartiens donc à la famille des insectivores, tout comme ce gros lourdaud de hérisson qui est si souvent victime de vos voitures. Pour être plus précis, je fait partie du groupe des musaraignes « à dents rouges » qui à mon avis, est en quelque sorte, l'élite de la famille. Les musaraignes « à dents blanches » comme ma cousine la musaraigne musette (qui fréquente vos jardins) étant, à mon point de vue, de piètres chasseurs comparées à nous. Pour me décrire, je parlerai de mon corps admirablement proportionné (10 à 13 cm) recouvert d'un magnifique pelage tricolore (brun dessus, noisette sur le flanc et gris dessous); je parlerai également de mon fin minois orné d'une petite trompe délicate qui me permet de localiser mes proies préférées. A ceux qui souhaiteraient m'observer, je dirai qu'il n'est pas besoin de se lancer dans un safari vers de lointaines contrées. J'habite en effet, le bocage aussi bien que les bois. En fait, je fréquente tous les endroits où je peux circuler sous la végétation, les feuilles mortes ou les amas de pierrailles, zones que je parcours incessamment en poussant de petits cris aigus à la recherche de quelques insectes.

Une chasse perpétuelle

« A propos de mon alimentation, de nombreuses bêtises ont été écrites: on a dit que j'étais féroce, agressive voire même parfois cannibale... N'exagérons rien: j'ai, certes, de gros besoins en nourriture qui m'amènent à effectuer une dizaine de sorties de chasse en 24 heures, suivies, bien entendu, de périodes de repos. En fait, au hasard de mes pérégrinations, je mange toutes sortes de petits invertébrés: surtout des coléoptères, mais aussi, fournis, mouches, limaces, punaises ou vers de terre. Ainsi, je consomme quotidiennement l'équivalent de mon propre poids en nourriture diverse (soit environ 10 g par jour). Je peux donc affirmer que je suis très utile pour les agriculteurs. Des savants russes ont même calculé que nous autres musaraignes, consommons près de 140 kilogrammes d'insectes par an et par hectare!

« Entre parenthèses, nous sommes souvent mal récompensées de ce travail bénévole puisque nombre de nos congénères, succombent sous l'effet des insecticides que vous répandez à profusion sur vos champs. Même les insectes aujourd'hui ne sont plus ce qu'ils étaient!

dessin Lafleur



Manger ou être mangée

« Bon, où en étais-je déjà? Ah oui, je vous parlais de mon régime alimentaire. Il faut vous dire aussi que je ne peux pas rester plus de six à neuf heures sans manger de crainte d'en mourir, ce qui explique que, lorsque je tombe avec l'un des mes congénères dans un de vos maudits pièges à trappe, il m'arrive de le dévorer. Que voulez-vous, c'est la dure loi de la vie et si je ne le faisais pas, c'est elle qui s'attaquerait à moi et avec la salive venimeuse que nous possédons, une simple morsure est souvent mortelle!

« A propos de lutte pour la vie, si ce n'est pas abuser, je voudrais encore profiter de vos colonnes pour protester contre certains brigands, qui agressent mes congénères. J'ai en général, peu à craindre des chats et autres carnassiers qui ne s'attaquent que peu à moi (il paraît que mon odeur suave les dégoûte... Pff!... enfin, si cela m'évite des ennuis, après tout, tant mieux!) Par contre, je tiens à protester ici, avec

la dernière énergie, contre la protection que votre législation accorde aux chouettes effraies, ces meurtrières qui font de gros ravages parmi nos populations! Enfin, encore heureux que vos voitures, vos poisons et vos « aménagements » ont entrepris d'en réduire le nombre!

Une vie bien remplie!

« Mais je parle, je parle et l'heure tourne. Il va être temps que je retourne dans mon nid (situé tantôt dans un terrier, tantôt au niveau du sol sous le couvert de la végétation). Il est temps que je m'occupe de la première de mes trois portées annuelles. Six à sept petits à chaque fois, ça vous donne bien du souci! Après avoir allaité mes petits goinfres, j'irai me croquer une petite limace dodue, j'ai un petit creux! Et puis, que voulez-vous, il faut bien profiter intensément de la vie quand elle ne dure que 18 mois!

Bien cordialement, votre dévouée: Mme M. Carrelet.

P.C.C./Jean Marc Hervio.

Les animaux en cage sont un bien triste spectacle

Chaque année, plusieurs montreurs d'animaux itinérants proposent leur spectacle dans les écoles. Pour une somme allant de quatre à cinq francs, les élèves peuvent ainsi « voir » des animaux, aux noms exotiques, privés de leur milieu naturel, à travers des barreaux ou enchaînés. Ces montreurs d'animaux se présentent toujours munis d'une autorisation en bonne et due forme délivrée par l'Inspection Académique et vantent les mérites éducatifs de leur représentation. Mais en définitive, ce sont les directeurs d'établissements scolaires qui sont seuls habilités à accepter ou à refuser l'accès de leur école à ces spectacles.

C'est une circulaire du 9 octobre 1972 qui autorise les Inspecteurs d'académie à permettre l'entrée dans les écoles aux ménageries ambulantes. Là-dessus, diverses associations sont intervenues de très nombreuses fois auprès des Ministères concernés pour protester contre de telles activités (SEPNB, Jeunes et Nature...). Une autre circulaire, obtenue le 6 août 1975, n'est parvenue dans les écoles qu'au mois de mars 1979. Celle-ci reste malheureusement d'actualité car elle recommande « de faire preuve de vigilance et de n'accorder des autorisations de ce genre que lorsque toutes les conditions paraîtront réunies pour que les élèves tirent un réel profit du spectacle ». Il apparaît donc que jusqu'à cette circulaire des agréments ont été donnés sans aucune garantie... Ainsi, la caution de « qualité » constituée par ces autorisations a permis de prolonger l'existence de ces entreprises, fort lucratives, de caractère discutable, voire scandaleux. Par ailleurs, une instruction ministérielle du 9 mars 1978 indique que de tels spectacles peuvent être autorisés par les directeurs d'école « après consultation ou sur proposition des enseignants intéressés et éventuellement après consultation du conseil d'école ». Pour information, une fiche est établie à l'initiative de la commission rectorale d'action

culturelle de l'académie compétente. Elle comprend les appréciations sur la qualité du spectacle proposé et sur son intérêt pédagogique (sic)...

Tous ces montreurs d'animaux ont donc droit d'entrée dans nos écoles par la grâce de complicités académiques dont la légèreté fait frémir. Du reste, lorsque les enseignants refusent de participer avec leurs élèves à de tels spectacles, le « camion-cage » s'installe à la sortie de l'établissement scolaire, dûment muni d'une autorisation de la municipalité.

Des problèmes éducatifs

Alertés par un nombre sans cesse grandissant d'instituteurs et d'éducateurs à propos de ces expositions itinérantes d'animaux dans les écoles primaires, la SEPNB était intervenue dès 1974 auprès de l'Académie de Nantes notamment. Cette question avait été mise à l'ordre du jour d'une réunion des Inspecteurs Départementaux de l'Éducation Nationale en 1975. Suite à cette réunion, l'Inspecteur d'Académie de Nantes décidait alors de ne plus renouveler les licences à de tels spectacles. Malheureusement, cette décision s'est révélée inefficace dans les faits, et les montreurs d'animaux continuent impunément à présenter leurs « collections entièrement renouvelées » dans les écoles, en présentant une licence périmée ou émanant d'académies étrangères à la circonscription, ou en abusant les directeurs d'établissement qui n'exigent pas toujours de licence. Enfin, ces spectacles distribuent un

LE ZOO NORMAND
Ligne Maître de l'Éducation Nationale
VOUS PRÉSENTE : UNE
Leçon d'Histoire Naturelle Commentée sur les
Fauves et Animaux Sauvages Vivants

PUMA d'Amérique
VAUTOUR Fauve Charognard
LAMA du Pérou
LOUP de Sibérie
CIVETTE d'Afrique
COCHON du Viet-Nam
GAIZA des Montagnes
Nos Amis Les SINGES

Tous les Animaux mentionnés sont véritablement présentés vivants
Un commentaire par livre et un dessin illustrent la présentation
Participation : 5 francs

1982 11 18

Déclaration universelle des Droits de l'Animal

Considérant que le respect des animaux par l'homme est lié au respect des hommes entre eux,

Considérant que l'éducation doit apprendre dès l'enfance à observer, comprendre, respecter et aimer les animaux,

IL EST PROCLAMÉ CE QUI SUIT :

Article 3 — Tout animal a droit au respect de l'homme. L'homme constitue une espèce animale comme les autres. Il ne peut s'attribuer le droit d'exterminer ou d'asservir les autres espèces; il a le devoir de mettre en priorité ses connaissances au service de la protection de la nature.

Article 4 — 1. Tout animal appartenant à une espèce sauvage a le droit de vivre libre dans son propre environnement naturel, terrestre, aérien ou aquatique et a le droit de se reproduire. 2. Toute privation de liberté, même si elle a des fins éducatives, est contraire à ce droit.

Article 5 — Tout animal a droit à l'intégrité physique de son environnement naturel, terrestre, aérien et aquatique. La pollution est génocide.

Article 10 — 1. Nul animal ne doit être exploité pour le divertissement de l'homme. 2. Les exhibitions d'animaux et les spectacles utilisant les animaux sont incompatibles avec la dignité de l'animal.

document publicitaire, signalant l'obtention d'une licence du Ministère de l'Éducation Nationale (voir document) Qu'en est-il réellement, et sur quels critères le Ministère accorde-t-il cette licence?

Il faut savoir que la présence dans les écoles de ces expositions itinérantes d'animaux vivants pose des problèmes éducatifs et impliquent souvent une remise en question de la législation en vigueur sur la protection de la faune sauvage. En effet, ces montreurs d'animaux présentent essentiellement des animaux exotiques n'appartenant pas à notre milieu. Ces animaux traumatisés ont un comportement anormal dû aux conditions de capture, d'importation, de détention en camion, etc... Souvent malades ou agressifs, ils sont maintenus en vie dans des conditions sanitaires déplorables. Importés en contrebande, et n'ayant subi aucun contrôle vétérinaire, ces animaux impliquent un risque sanitaire pour les élèves.

Beaucoup d'espèces sont d'ailleurs mal identifiées; le commentaire, souvent erroné, se borne à une description sommaire. Le plus important n'est pas dit, et certaines questions des élèves ne reçoivent pas de réponse (1) En fait, ces spectacles à but strictement lucratif exploitent la crédulité et la sensibilité des enfants et de leurs parents. De plus, en laissant aux coopératives scolaires les 10% réglementaires, ils font ainsi participer inconsciemment nos enfants au scandaleux trafic des animaux déjà maintes fois dénoncé, entretenant et accentuant la destruction de notre faune sauvage. En effet, tous ces animaux sont prélevés dans des milieux naturels, alors que certains mettent toute leur volonté et leur courage afin que ces milieux, et les animaux qui l'habitent, soient protégés

contre les agressions incessantes de la civilisation. Des mesures existent pourtant, qui réglementent ce type d'activité. Ainsi, l'arrêté Ministériel du 17 septembre 1974 (10 du 2 Octobre 1974) prohibe l'importation de tous les vertébrés vivants. Ainsi, l'article 6 de la loi du 10 juillet 1976 (décret d'application n° 77 — 1296 du 15 novembre 1977) soumet à autorisation dans des conditions déterminées, la détention, le transport et la présentation des animaux. Ces présentations sont également soumises aux décrets du 27 novembre 77, et notamment, les propriétaires doivent être titulaires d'un certificat de capacité de Directeur de Zoo. Dans certaines régions, des arrêtés préfectoraux, ou municipaux interdisent l'utilisation d'animaux sur la voie publique dans un but lucratif quelconque. Il existe aussi une liste des animaux protégés (J.O. du 12 mai 1979) interdisant la capture, le transport, la naturalisation, la vente, etc... N'oublions pas enfin la convention internationale de Washington qui régit l'exportation et l'importation des animaux.

D'autres moyens pour les enseignants

Dans ces conditions, quelle attitude peuvent adopter les enseignants? Accepter de participer avec les élèves à ces présentations d'animaux n'est certes pas faire acte éducatif. L'éducation, au contraire, doit apprendre à l'enfant, dès son plus jeune âge, à observer, comprendre, respecter et aimer les animaux. Pour permettre cette éducation, dans le cadre des activités d'éveil, des moyens nouveaux doivent être mis à la disposition des élèves et des enseignants. Par exemple, l'école ouverte; les classes-enquêtes;

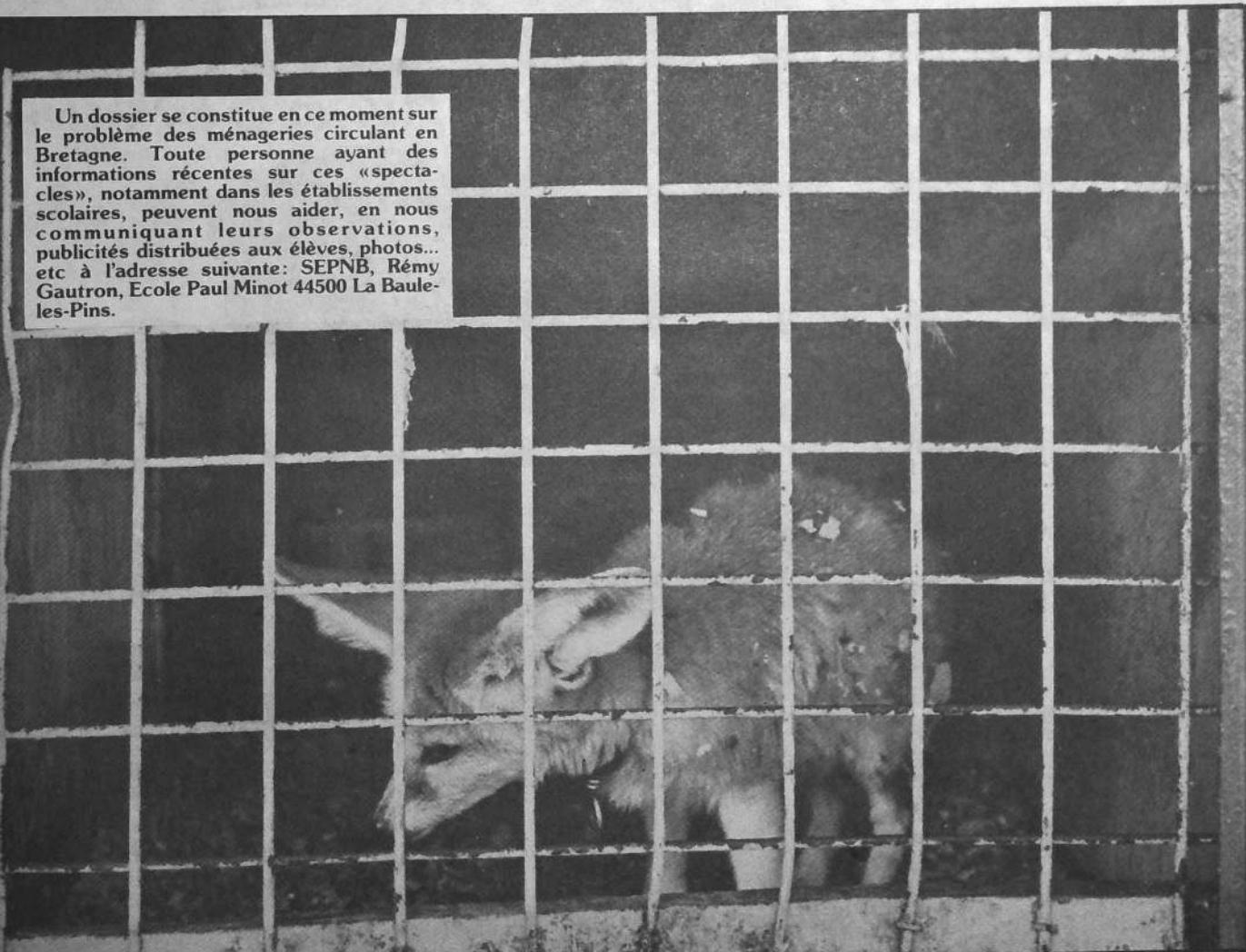
les sorties dans le milieu naturel; les classes vertes, de mer, de neige, etc... Il s'agit aussi d'utiliser au maximum les organismes et structures déjà existantes, où des documents audiovisuels sont disponibles (CRDP, OFRATÈME, OROLEIS, etc...). Dans les parcs nationaux et régionaux, des documents audiovisuels (expositions, diapos, films) sont à la disposition des classes. Un permanent et un animateur sont à la disposition des enfants et des enseignants. Une revue de référence, qui doit être portée à la connaissance du plus grand nombre: «La Hulotte», véritable B.T. de la protection de la nature (Boult aux Bois 08240 Buzancy). Par ailleurs, de nombreuses sociétés et associations de protection de la nature ont élaboré des documents pédagogiques (renseignements centralisés à «Jeunes et Nature» 129 Bd. Saint Germain 75279 Paris Cédex 06 Tél. (1) 326.19.26). Enfin, des films de qualité «Connaissance et protection de la nature» sont proposés aux établissements scolaires par des cinéastes conférenciers; s'adresser à: SOS-Animaux Informations, 23, Bd de Grenoble 75015 Paris, J.M. Higaud, Procima «Cintré» Chemin de Mollières 49000 Angers; ou T. Raimbault, Le Penher, Ste Hélène 56700.

Tout ceci suppose bien sûr une prise de conscience et la volonté d'aboutir à tous les niveaux; dans les classes avec les enfants, dans les écoles avec les enseignants; aussi bien sûr à l'inspection académique pour les responsabilités administratives et au Ministère de l'Éducation pour le budget.

R. GAUTRON

(1) Montrer aux enfants des animaux en cage n'est pas très pédagogique. Voilà une bien curieuse façon de leur apprendre le respect de la vie (Dr Nouet, biologiste, in «La vie des bêtes», décembre 74).

Un dossier se constitue en ce moment sur le problème des ménageries circulant en Bretagne. Toute personne ayant des informations récentes sur ces «spectacles», notamment dans les établissements scolaires, peuvent nous aider, en nous communiquant leurs observations, publicités distribuées aux élèves, photos... etc à l'adresse suivante: SEPNB, Rémy Gautron, Ecole Paul Minot 44500 La Baule-Pins.



photos Remy Gautron

LA PENTECÔTE À PLOGOFF: PLUS DE 100000 APÔTRES ANTI-NUCLÉAIRES ATTENDUS À LA BAÏE DES TRÉPASSÉS...

